



SALON INTERNATIONAL DU THÉ ET DU CAFÉ À ALGER

LES ALGÉRIENS CONSOMMENT PLUS DE 120.000 T DE CAFÉ PAR AN

P. 7

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1877 | Dimanche 19 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE,
30^e ET DERNIÈRE JOURNÉE

**USMH-MCA
DOMICILIÉ AU STADE
1ER-NOVEMBRE
D'EL-HARRACH**

P. 17

ILS ONT CLOUÉ AU SOL TOUS LES APPAREILS

LA COLÈRE DES PILOTES D'AIR ALGÉRIE



P. 4



PROTECTION SOCIALE

8 MILLIONS ET DEMI DE DÉTENTEURS DE CARTES CHIFA

8.500.000 (huit millions cinq cent mille) Algériens détiennent la carte Chifa a indiqué, hier à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, lors d'une cérémonie de signature de l'arrêté de la revalorisation des retraites tenue au siège de son département ministériel. Selon le ministre, la formule Chifa, lancée en 2007 est en usage depuis 2011 dans l'ensemble des wilayas du pays...

P. 4

PLAGE SABLES D'OR À EL KALA

DEUX ADOLESCENTS MEURENT NOYÉS

P. 24

FILIÈRE TEXTILE ET CUIR, PERSPECTIVES EN ALGÉRIE

LES PROFESSIONNELS CONFIANTS

P. 5



93

% des jouets importés dans l'UE proviennent de Chine, Hong Kong. Composants chimiques interdits car cancérogènes produits électroniques défectueux... 2.278 produits ont fait l'objet d'une alerte.

11

millions est le nombre des utilisateurs d'Internet haut débit et via le mobile, a indiqué jeudi le ministre de la PTIC, Moussa Benhamadi.

20

prisonniers politiques birman ont bénéficié d'une amnistie et ont été libérés vendredi dans le cadre du "processus politique" de réformes en cours dans le pays.

Sortie de deux promotions d'officiers et d'agents de rééducation

Une cérémonie de sortie de la 17e promotion des officiers de rééducation et de la 25e promotion des agents de rééducation a été présidée, jeudi, à l'École nationale de l'administration pénitentiaire de Sour El-Ghozlane (Bouira) par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi. Baptisées respectivement des noms des chahids du devoir, Bensalem Abdellah (officier principal) et Bouzid Mohamed (agent de rééducation), les deux promotions sortantes comptent en tout 1.801 éléments (dont 97 filles) parmi lesquels 71 officiers (dont 13 femmes officiers). Les diplômés se répartissent à raison de 665 agents de rééducation issus de l'École de Sour El-Ghozlane, 389 agents et 71 officiers de l'annexe de M'sila, 329 agents de l'annexe de Ksar Chellala, et 347 agents de l'annexe de Sidi Bel-Abbès. Le chahid du devoir, Bensalem Abdellah, est né en janvier 1966 à Batna. Il a rejoint le corps des employés du commandement en août 1993, avec un grade d'officier de rééducation. Il fut assassiné dans l'exercice de ses fonctions le 23 février 1994 à Laghouat, où il avait été affecté dans le cadre de son travail.



Benbada pour la culture d'une consommation saine



L'opération de contrôle des produits alimentaires, effectuée par les services du ministère du Commerce vise à s'assurer de la conformité des produits proposés à la vente aux normes techniques et sanitaires prévues par les lois et règlements en vigueur, afin d'éviter tout risque sur

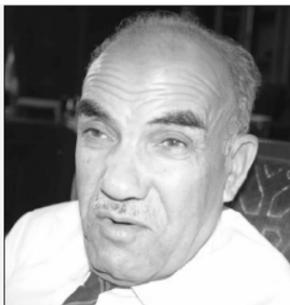
la santé et la sécurité du consommateur les services du ministère du Commerce accorde une importance à la question des additifs alimentaires, à travers l'adaptation des législations et des règlements, d'autant que l'Algérie est membre du système alimentaire mondial.

Les produits en vente sur le marché sont soumis à un contrôle de conformité aux normes depuis 1992, conformément notamment aux dispositions du décret exécutif numéro 92-25 du 13 janvier 1992 portant conditions d'utilisation des additifs dans les produits alimentaires et l'arrêté interministériel du 14 février 2002 définissant la liste des additifs alimentaires autorisés. Les capacités humaines mobilisées pour l'opération de contrôle s'élèvent à 7.000 agents au niveau national, outre ceux déployés au niveau des 20 laboratoires spécialisés dans le contrôle de la qualité et la répression de la fraude. Le ministère a mis en place une politique sectorielle de communication au profit du consommateur, à travers la participation de cadres du secteur dans les programmes consacrés au consommateur dans les différents médias et la création d'un conseil national de protection du consommateur, en vertu du décret exécutif numéro 12-355 du 2 octobre 2012, outre l'élaboration d'un guide du consommateur.

Les jeunes en masse à la rencontre des gendarmes à Constantine

Les journées "portes ouvertes" sur la Gendarmerie nationale inaugurées, jeudi dernier au centre culturel Malek-Haddad de Constantine ont connu une présence massive des jeunes, a-t-on constaté. Ces journées de communication et d'information organisées par le 5e commandement régional de la Gendarmerie nationale (CRGN) devront se poursuivre jusqu'à samedi à la satisfaction des jeunes constantinois qui se sont bousculés dès la matinée devant les stands et les ateliers mis en place à cette occasion. Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, devenue une tradition bien ancrée dans le plan d'action de ce corps constitué, le chef d'état-major du 5e CRGN, le colonel Kamel Bessaha a souligné l'importance de cette institution républicaine chargée de la préservation et de la protection des citoyens et de leurs biens. Remplissant des missions de police militaire, administrative et judiciaire, ce corps d'élite créé au lendemain de l'Indépendance du pays œuvre activement à renforcer ses liens avec les citoyens en dynamisant davantage sa communication externe, a encore souligné l'officier, faisant part du rôle déterminant des citoyens appelés à s'impli-

quer dans tout processus de lutte contre les diverses formes de criminalité.

D
i
x
i
t

Saïd Abadou :

"L'Organisation nationale des moudjahidine demeurera toujours à l'écoute des préoccupations des moudjahidine et veillera à la préservation de la dimension historique qui constitue la priorité de son programme. La coordination est importante entre les instances de base pour la prise en charge des aspirations des moudjahidine aux plans social, historique et politique. Des résultats notables ont été enregistrés sur le terrain, confirmant ainsi l'attachement des moudjahidine à leur organisation et leur souci de respecter les dispositions des statuts et du règlement intérieur et de l'exécution des directives issues du secrétariat national."

Pas de frontières pour le... poulet frit !

Le concept de fast-food est peut-être à l'aube d'une révolution. Croyez-le ou pas, mais le poulet frit KFC traverse désormais les frontières. Depuis quelques jours, les souterrains reliant l'Égypte à la bande de Ghaza sont le théâtre d'un incroyable trafic. "C'était mon rêve. Il est devenu réalité", raconte Rafat Shororo, interrogé par The Monitor. Dans son sachet, morceaux de poulet, salade et tarte aux pommes. La dernière fois qu'il y a goûté, c'était il y a six ans. Comme des dizaines d'autres Ghazaouis, il a bénéficié d'un service d'un nouveau genre : celui proposé par al-Yamama. La petite entreprise, lancée il y a peu, exploite les tunnels à sa façon. "Tout ce dont vous avez besoin pour obtenir un produit KFC, c'est d'un simple coup de téléphone. Quelques heures plus tard, vous pouvez profiter du goût du poulet frit", poursuit Rafat. Le festin est expédié de la cité égyptienne d'al-Arish, à plus de cinquante kilomètres. Évidemment, les frais liés au transport et à la contrebande ne sont pas négligeables. De la cuisine à l'estomac du consommateur, le fameux "bucket" voit son prix tripler. "Je me fous de l'argent, tout ce que je veux, c'est mon KFC !" lance l'homme.

"Même froid, c'est toujours aussi bon"

L'ironie de l'histoire, c'est que l'idée vient des employés. Leurs ventres criant famine, ces derniers ne trouvèrent rien de mieux à faire que d'appeler un ami à al-Arish. Trois heures plus tard, ils dégustaient tranquillement leur poulet-frites, chez eux à Ghaza. Mohammed al-Madani, conseiller financier pour al-Yamama, commente : "Après ça, on s'est dit : et si on offrait ce service aux Ghazaouis ?" Jusqu'alors, les grandes enseignes de restauration rapide ont déserté le territoire. Sans tarder, un message est posté sur la page Facebook de l'entreprise. Le coup de pub fonctionne, et cette dernière reçoit plus d'une vingtaine de demandes dans la journée. Les commandes sont groupées. "Quand on les reçoit, on contacte notre partenaire égyptien", explique le conseiller financier. "Une fois préparés, il amène les repas à l'entrée du tunnel. Là, il les confie à un passeur, qui se charge de les transférer de l'autre côté." Depuis le lancement du "projet KFC, le mois dernier, al-Yamama a délivré quatre commandes. À chaque fois, deux douzaines de repas pour satisfaire les papilles palestiniennes. Et pour le goût ? "Même si c'est froid, c'est toujours aussi bon", assure Aboud Fares, un jeune étudiant. Mais le service, il est important de le noter, n'est pas accessible à tous. Le prix freine les intentions des plus modestes. "La plupart de ceux qui passent commande sont habitués à voyager et à consommer de la nourriture KFC à travers le monde", admet al-Madani.

Un business souterrain en berne

Passeur, Abu Iyad jure qu'il n'a "jamais eu affaire à ce genre de produits". S'il a du mal à comprendre comment les Palestiniens peuvent payer autant pour si peu, il accepte sans rechigner. Et pour cause, le business souterrain tourne au ralenti depuis plusieurs mois. En février dernier, les Frères musulmans du Caire ont inondé d'eau le réseau. L'objectif ? Rétablir la sécurité dans le Sinaï et rassurer Israël. Les deux pays s'inquiétaient que les tunnels puissent faciliter de potentielles attaques terroristes dans la région. À en croire Abu, l'allègement de l'embargo israélien sur les produits en direction de Ghaza aurait également précipité la perte d'influence des contrebandiers. "Il y a trois ans, ces repas auraient coûté 200 dollars. Aujourd'hui, c'est à peine 20", regrette-t-il. À moins d'un miracle, KFC ne devrait pas s'installer à Ghaza.

Le bon vieux Harland David Sanders, fondateur du "poulet frit à la Kentucky", devrait continuer de traverser les tunnels. Et les Palestiniens, conformément au slogan de la firme américaine, de se lécher les doigts.

ILS ONT CLOUÉ AU SOL TOUS LES APPAREILS D'AIR ALGÉRIE

La colère des pilotes de ligne de la compagnie nationale

Ils ont ras-le-bol des promesses non tenues. Eux aussi sont en colère. Très en colère contre les dirigeants d'Air Algérie. Les pilotes d'Air Algérie ont déclenché, hier, une grève surprise, provoquant le retard et l'annulation des vols de la compagnie prévus pour la journée.

PAR SADEK BELHOCINE

À l'appel du Syndicat des pilotes de ligne algérien (SPLA), les pilotes ont débuté une grève sauvage. Cet arrêt de travail a duré une demi-journée. Il a été levé vers midi. Il était très difficile, hier matin, de connaître l'état réel du trafic. Les pilotes d'Air Algérie n'en sont pas à leur premier arrêt de travail. Le mouvement de protestation organisé, hier, par le Syndicat des pilotes de ligne algériens (SPLA) exprime le ras-le-bol de cette corporation qui revendique un statut et un régime indemnitaire depuis des années. Certes, il y a eu un accord conclu entre le SPLA et la direction. Un accord qui ne s'est pas concrétisé sur le terrain. Cette grève surprise vient rappeler aux dirigeants de la compagnie qu'ils n'ont pas tenus leurs engagements. Ce n'est qu'un message d'alerte adressé aux dirigeants d'Air Algérie pour les contraindre à l'application des différents accords bilatéraux entre le Syndicat des pilotes de ligne algériens (SPLA) et la direction de la compagnie. Dans un communiqué, rendu public à l'issue de la grève, le SPLA explique son mouvement de protestation qui a cloué au



Les pilotes ont repris les vols après les assurances données par leur direction.

sol les appareils de la compagnie. "Les pilotes de ligne d'Air Algérie ont observé un mouvement spontané de protestation", avec comme principales revendications "l'élaboration d'un statut particulier (régime spécifique) du pilote conformément à la loi du travail 90-11, notamment son article 11", est-il écrit dans le texte du SPLA. Dans l'enceinte aéroportuaire Houari-Boumediène une certaine confusion régnait devant les guichets du pavillon national. Les passagers de la compagnie n'ont eu aucune explication sur les raisons du retard

des vols programmés pour le matin. Aucun responsable d'Air Algérie n'était au "rendez-vous" pour donner des explications sur ce mouvement de protestation qui a pénalisé des milliers de voyageurs. Selon les pilotes, la grève est déclenchée pour des revendications salariales. Le syndicat des

pilotes de ligne et la direction d'Air Algérie sont finalement arrivées à un accord en début d'après-midi, ce qui a permis un retour à la normale du trafic et la reprise des vols. Les détails de l'accord n'ont pas été révélés. Un débrayage similaire avait été observé au cours du mois de janvier 2012 pour pratiquement les mêmes revendications, avec en première ligne le "rétablissement du statut du pilote de ligne", une des principales revendications du syndicat. La compagnie nationale, elle aussi, a rendu public un communiqué après la reprise des vols. La grève des pilotes de ligne d'Air Algérie, qui a cloué au sol les appareils de la compagnie durant la matinée de samedi, "n'a duré que quelques heures", indique la compagnie dans un communiqué qui indique que "ce matin, (hier) des perturbations ont eu lieu sur l'ensemble des vols programmés pour la journée du 18 mai". Le texte d'Air Algérie précise que "le rétablissement des vols dans l'après-midi a été décidé après des discussions et négociations entre la direction générale à sa tête le P.-dg Mohamed Salah Boulouf et le syndicat" des pilotes de ligne. Selon toujours le communiqué de la compagnie nationale, ces discussions "portaient sur le protocole d'accord N9 concernant la corporation des pilotes ainsi que du régime de travail". Un débrayage similaire avait été observé au mois de janvier 2012 pour pratiquement les mêmes revendications, avec en première ligne le "rétablissement du statut du pilote de ligne", une des principales revendications du Syndicat des pilotes de ligne. S. B.

FÉDÉRATION NATIONALE DES PERSONNELS DE LA SANTÉ

Pour un dialogue constructif

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la Fédération des personnels de la santé, Amar Lakhali, se dit disposé à ouvrir un dialogue franc et constructif avec la tutelle pour trouver des solutions concrètes aux revendications socioprofessionnelles portées par les travailleurs du secteur. Il y a bien eu auparavant un dialogue qui s'est engagé avec la tutelle mais qui est resté sans suite a déclaré le président lors d'une conférence de presse. La FNPSP, affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), réclame notamment la revalorisation et la généralisation de la prime de contagion à tous les travailleurs de la santé, "sans aucune exception", la révision du régime indemnitaire et l'intégration des contractuels.

Pour M. Lakhali, l'octroi de la prime de contagion pour "une certaine catégorie seulement" du personnel de la santé est "la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de la colère" des travailleurs, qui veulent mettre fin à cette "anomalie".

"Comment se fait-il que cette indemnité de contagion soit accordée dans les pays développés y compris aux personnes

qui habitent aux abords des structures hospitalières, alors qu'en Algérie on continue à accorder une prime infime et à une catégorie seulement, tandis qu'on la refuse à d'autres sous de fallacieux prétextes?" s'est-t-il interrogé.

Il a indiqué, à ce propos, qu'en raison de "la détérioration" de la situation des travailleurs de la santé et des rencontres "infructueuses" avec des responsables du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la FNPSP entamerait un mouvement de grève de trois jours, à partir de lundi prochain, qui sera reconduit si la tutelle ne répondra pas favorablement à leurs revendications.

Depuis près d'un mois, les syndicats de la santé ont entamé des mouvements de protestations pour réclamer une amélioration de leurs conditions socio-professionnelles.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, avait indiqué jeudi que les contacts avec les syndicats reconnus du secteur pour discuter de leurs revendications se poursuivaient dans le cadre d'un dialogue "constructif".

L. B.

SOUS LA PLUME

Pagaille dans la maison Algérie

PAR SORAYA HAKIM

La maison Algérie est sens dessus-dessous. Ceux qui ont en charge de la tenir en état sont confrontés à la grogne sociale. L'Intersyndicale de la santé, dans l'impasse avec la tutelle, reconduit sa grève. Les travailleurs de la Fonction publique des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux sont depuis belle lurette en grève. Les pilotes se mettent aussi de la partie. Une grève sauvage pour dénoncer les pratiques habituelles, celles de ne pas honorer les engagements pris par une direction, les trois quarts du temps, autiste. Va-t-on connaître les mêmes déboires qu'en juillet 2011, où le personnel navigant avait bloqué tous les vols de la compagnie en pleine période estivale qui amène son lot d'émigrés venus passer les vacances au « bled ». Une grève qui aura coûté cher à la compagnie bien obligée de dédommager ses clients qui n'avaient pu embarquer. La direction de la compagnie Air Algérie veut chasser de son esprit le spectre de 2011, si bien qu'elle a entamé rapidement des négocia-

tions avec le Syndicat des pilotes. Les deux parties seraient tombées d'accord. Les vols ont repris, voilà que tout est bien qui finit bien ! On ne peut pas en dire autant du secteur de la Santé. Abdelaziz Ziari, ministre de la Santé et de la Fonction publique hospitalière, n'est pas aussi prompt au dialogue.

« Les deux parties seraient tombées d'accord. Les vols ont repris, voilà que tout est bien qui finit bien ! On ne peut pas en dire autant du secteur de la Santé. Abdelaziz Ziari n'est pas aussi prompt au dialogue... »



dit la menace de prendre « des mesures extrêmes ». Entre une tutelle qui fait la sourde oreille et une Intersyndicale qui durcit son mouvement, il n'y a pas de place pour l'apaisement tant souhaité par les malades qui sont les premières victimes de l'entêtement des uns et des autres. A moins d'un sursaut du serment d'Hypocrate traditionnellement prêté par les médecins, principe de base de la déontologie médicale.

S. H.

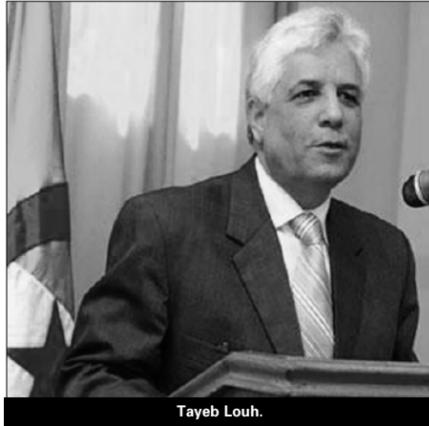
PROTECTION SOCIALE

Plus de 8 millions et demi de détenteurs de cartes Chifa

8 500 000 (huit millions cinq cent mille) Algériens détiennent la carte Chifa a indiqué hier à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, lors d'une cérémonie de signature de l'arrêté de la revalorisation des retraites tenue au siège de son département ministériel. Selon le ministre, la formule Chifa, lancée en 2007 est en usage depuis 2011 dans l'ensemble des wilayas du pays.

PAR LARBI GRAÏNE

Et de préciser « jusqu'au mois de mai 2013, le nombre de cartes Chifa établies est de plus de 8, 5 millions, alors que celui des utilisateurs a atteint plus de 28 millions ». S'étalant sur les réformes introduites dans le système de la sécurité sociale engagées depuis 1999, Louh a mis l'accent sur l'effort consenti pour rapprocher l'assuré de l'organisme de l'assurance sociale. Le réseau des structures de proximité s'est étoffé pour atteindre en 2013, 1.500 structures (contre 859 en 1999) a-t-il noté. Le tiers-payant a connu aussi un développement remarquable, sa



Tayeb Louh.

généralisation ajoute Louh, a concerné les médicaments parallèlement à la généralisation de la carte Chifa et à l'élargissement de la nomenclature de médicaments subventionnés. Celle-ci qui en 2003 comprenait 971 DCI (dénomination commune internationale), correspondant à 2300 marques commerciales est passée en 2013 à 1.365 DCI, soit l'équivalent de plus de 4600 marques commerciales. Le tiers-payant a été également élargi à partir de 2009 aux consultations et les prestations médicales au profit des retraités et des membres de leur famille par le biais du médecin traitant. Plus de 2650 médecins

conventionnés ont été engagés à cet effet. Le tiers-payant a été élargi à partir de 2012, ajoute le ministre à l'optique médicale au profit des enfants en âge de scolarité et de préscolarité et des ayants-droits des assurés sociaux à revenus modestes. Cette opération s'est concrétisée a expliqué le ministre grâce à la signature d'accords avec les opticiens. Le tiers-payant a été également élargi aux handicapés, porteurs d'appareillages après un accord conclu avec l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH). Le système de la sécurité sociale s'est renforcé en 2009 avec l'ouverture de 4 centres régionaux dotés de scanners à Jijel, Laghouat, Constantine et Maghnia. Les consultations au scanner permettant de dépister le cancer du sein d'une manière précoce chez les femmes âgées de 40 ans et plus, sont maintenant fonctionnelles. Ces centres régionaux ont réalisé 400.000 consultations au scanner au profit de 218.000 assurés sociaux. Plus de 30.000 femmes ont bénéficié de dépistage précoce du cancer du sein.

Les retraités

Les nouvelles dispositions concernant les retraités visent à améliorer leur pouvoir d'achat soutient le ministre du Travail. Les

augmentations annuelles des pensions et des allocations de retraite ont connu une hausse de 70 % entre 2002 et 2012, ce qui fait passer la moyenne de la pension de retraite de 10.717 DA en 2002 à 28.000 DA environ en 2012. Louh a mis l'accent du reste sur l'augmentation exceptionnelle des allocations et des bonus au profit des retraités dont le taux selon lui oscille entre 15 et 30 %. Et Louh de rappeler que « la pension minimale a été élevée à 15.000 DA sur décision présidentielle et son application est devenue effective depuis janvier 2012 et a touché plus de 2,4 millions de détenteurs de pensions ».

L. G.

10^E ANNIVERSAIRE
DU SÉISME DU 21 MAI 2003

Un tournoi de football en mémoire aux victimes

Un tournoi de football a été organisé, hier, au chef-lieu de la wilaya de Boumerdès pour commémorer le 10^e anniversaire du séisme qui avait ébranlé la wilaya, un certain 21 mai 2003. Le coup d'envoi a été donné au niveau du stade de Piazza au centre-ville de Boumerdès. Comme à l'accoutumée, les journalistes locaux de la presse nationale, ont pris part à cet événement sportif qui est devenu une tradition. L'équipe de football des journalistes de Boumerdès qui avait organisé, faut-il le rappeler, un tournoi de football le 03 mai dernier, pour célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse, a affronté, hier, l'équipe de la sûreté de wilaya. C'était l'ambiance. Car toute au long de l'événement, qui va durer jusqu'à lundi (demain NDLR), jour de la finale, dix autres équipes de football y prendront part. L'événement revêt, également, un cachet particulier car les organisateurs ont décidé de joindre à la fête des équipes constituées d'enfants de sinistrés du séisme. Outre cela, un tournoi de boules sera organisé par l'APC et la ligue locale du sport des boules, pour la même occasion.

Il est à rappeler que le séisme de 2003, d'une magnitude de 6.8 sur l'échelle de Richter, avait occasionné des dégâts humains dont le nombre de décès s'élevait alors à 1.391 morts et 3444 blessés et des dégâts matériels où 93.452 logements ont été endommagés dont 10.513 bâtiments effondrés.

T. O.

MSP-FRONT DU CHANGEMENT

Un projet d'union ouvert à toutes les parties

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les présidents du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et du Front du changement (FC), Abderrazak Mokri et Abdelmadjid Menasra, caressent le vœu d'un projet d'union. Les leaders de ces deux formations souhaitent que toutes les parties y adhèrent mais n'ont pas donné de date précise pour sa concrétisation.

Lors d'une rencontre avec les cadres du FC à l'occasion de la tenue d'une conférence nationale du parti, M. Mokri a exprimé le souhait de voir les "rangs se resserrer" au service de la nation, avant d'annoncer qu'une commission mixte travaillait actuellement sur les mécanismes d'élargissement du projet d'union.

Il a également annoncé une prochaine rencontre avec Mustapha Benmehdi (ancien dirigeant au MSP) et de ceux qu'il a qualifiés d'enfants du MSP dans le parti

Tadjamoue Amal Jazair (TAJ) en vue d'examiner leur éventuelle adhésion au projet.

"Il y a une volonté sincère de former un parti fort capable d'opérer le changement dans le pays", a déclaré M. Mokri.

Après être revenu longuement sur le parcours du mouvement depuis les années 90 et ses contributions au nom du devoir national, il a indiqué que sa formation comptait parmi l'opposition pacifique et "œuvrera de ce fait, à travers l'Alliance de l'Algérie verte, au rééquilibrage de l'action politique sur la scène nationale aux côtés de toutes les factions politiques du pays".

M. Mokri a estimé que certaines parties ont voulu affaiblir la classe politique en Algérie, ce qui donnera aux ennemis de l'Algérie une occasion pour semer la discorde. S'agissant des objectifs du projet d'union, M. Mokri a indiqué que ce projet n'est ni contre le gouvernement ni contre les personnes ou autre force politique. L'objectif étant de service l'intérêt général,

car l'Algérie, a-t-il dit, est au-dessus de toute considération personnelle.

Pour sa part, Abdelmadjid Menasra a souligné que le projet d'union requiert du temps pour lancer un débat et une réflexion approfondis en toute sérénité, en vue de dégager une position claire est unifiée sur les mécanismes du projet.

Il a ajouté à ce propos que l'intention existait pour resserrer les rangs dans l'intérêt de la démocratie en Algérie, appelant d'autres parties à adhérer au projet d'union. Concernant la révision de la Constitution, M. Menasra a estimé que ce serait une erreur de le faire en ce moment, proposant de reporter l'amendement de la Constitution après l'élection présidentielle afin de permettre aux candidats de soumettre leurs opinions et projets durant la campagne électorale. La conférence nationale du FC a débuté vendredi avec la participation de 600 militants et cadres du parti. Parmi les points débattus, le projet d'union, la révision de la Constitution, la prochaine présidentielle et la situation sur le plan social. La réunion sera sanctionnée samedi par des recommandations.

TRIBUNE DE L'ALGÉRIE DE DEMAIN

Le parti tient son congrès constitutif

Le parti "Tribune de l'Algérie de demain" a tenu samedi à Alger, son congrès constitutif en présence de 623 délégués représentant la majorité des wilayas du pays.

La naissance du parti "Tribune de l'Algérie de demain" constitue "un nouveau jalon dans l'édifice de la démocratie", a indiqué le président du parti, Hocine Gouasmia, dans une intervention devant le congrès le qualifiant d'"espace qui exprime avec sincérité les aspirations de ceux qui ambitionnent de construire un avenir où règnera l'égalité des chances entre tous tout en étant une force de proposition". Il a précisé à ce propos, que le "parti oeuvre à la concrétisation de la démarche nationale dans les différents secteurs par la promotion des idées afin d'animer le climat général socio-économique et culturel et d'établir des passerelles solides". Le parti, a-t-il encore dit, tend à contribuer efficacement à

l'édification du pays à travers un nouveau mode de réflexion marqué par un langage franc et sincère en vue de créer un climat adéquat à la promotion des compétences pour garantir leur adaptation à la modernisation et l'évolution intellectuelle mondiale et les prémunir des différents dérapages. Le parti "Tribune de l'Algérie de demain" ambitionne de jeter les bases solides en rapport avec la réalité à travers un espace national qui encourage les compétences et renforce les bonnes volontés. Organisé sous le slogan de "Une Nation qui se rappelle... une Nation qui agit... une Nation qui dure", le congrès a été d'autre part marqué par le plébiscite de Hocine Gouasmia au poste de président du parti et des membres du comité central, l'adoption du règlement intérieur et de l'ordre du jour ainsi que l'installation des commissions par le bureau du congrès.

APS

AMARA BENYOUNÈS :

"Le Président Bouteflika bientôt de retour en Algérie"

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, a indiqué, vendredi soir à Alger, que le président Abdelaziz Bouteflika se "porte bien" et sera "bientôt de retour en Algérie pour exercer ses fonctions de président de la République".

"A ceux qui disent qu'il n'y a plus de quatrième mandat et demandent l'application de l'article 88 de la Constitution, je réponds que le président Bouteflika se porte bien et qu'il rentrera dans les tout prochains jours en Algérie pour exercer ses fonctions de président de la République", a affirmé M. Benyounès qui s'exprimait lors d'une émission diffusée par la Télévision algérienne.

Il a ajouté que le gouvernement exerçait ses activités "normalement" et "n'a rencontré aucun problème ni difficulté", soulignant qu'il appartenait au peuple de se prononcer sur la question du 4^e mandat.

"C'est le peuple qui décidera souverainement qui sera son Président lors des élections de 2014 et non les médias", a-t-il soutenu, assurant que son parti soutiendra, sans conditions préalables, le président Bouteflika s'il décide de se porter candidat à la présidentielle de 2014.

FILIÈRE TEXTILE ET CUIR, PERSPECTIVES EN ALGÉRIE

Les professionnels confiants

Les professionnels du textile et cuir en Algérie s'attendent à de meilleures perspectives grâce aux résultats positifs enregistrés par la filière durant le dernier trimestre de l'année 2012, selon une enquête de l'ONS.

PAR RIAD EL HADI

Outre une hausse de l'activité et une stabilité des effectifs, les industriels de cette filière prévoient de "bonnes perspectives" de la trésorerie, indique une enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprises de ce secteur.

En effet, les industriels enquêtés ont déclaré que près de 68% des entreprises des textiles et plus de 49% de celles des cuirs ont utilisé leurs capacités de productions à plus de 75%.

Cette enquête d'opinion, qui porte sur



le type et le rythme de l'activité industrielle, note que le degré de satisfaction des commandes en matières premières est toutefois inférieur à la demande exprimée, selon 50% des chefs d'entreprise des tex-

tiles mais reste égal à la demande exprimée pour les industriels des cuirs qui ont relevé une stabilité de l'activité au dernier trimestre 2012.

Cependant, près de 21% des entreprises

du textile ont connu des ruptures de stocks, induisant des arrêts de travail inférieur à 10 jours. Plus de 31% des entreprises du textile et 90% de celles du cuir ont connu des pannes d'électricité conduisant à des arrêts de travail inférieurs à 12 jours pour l'ensemble, alors que l'approvisionnement en eau a été satisfaisant pour toutes les entreprises du secteur.

Malgré la hausse des prix de vente enregistrée durant les trois derniers mois de 2012, la demande en produits finis des textiles a augmenté, contrairement à celle des produits en cuir qui s'est stabilisée au même titre que les prix.

La majorité des industriels des textiles et l'ensemble de ceux des cuirs déclarent avoir satisfait toutes les commandes mais avec des stocks de produits fabriqués selon 70% pour les premiers et près de 50% pour les seconds, situation jugée "anormale" par 35% des concernés du secteur des textiles et par près de 81% de ceux des cuirs. Près de 24% des entreprises de textiles ont eu des problèmes de transports durant ce trimestre, selon l'ONS.

R. E.

COTATIONS EN BOURSE

L'entreprise privée Avenir Décoration sur le seuil de la Cosob

PAR RAYAN NASSIM

La société à capitaux privés, Avenir Décoration, spécialisée dans l'affichage urbain et la location d'espaces publicitaires compte s'introduire en Bourse, a-t-on appris samedi auprès de la Commission de surveillance des opérations de bourse (Cosob).

"La Cosob a reçu une lettre d'intention d'introduction en Bourse adressée par la société algérienne à capitaux privés, Avenir Décoration" selon une source proche du régulateur boursier. La société est en train de préparer son dossier et de lever les contraintes déjà identifiées en vue de lancer le processus d'introduction en Bourse selon la même source.

Une fois toutes les contraintes levées, la notice d'information et le prospectus prêts, la commission examinera le dossier relatif à l'intention d'introduction en Bourse de cette société pour donner son

accord à la réalisation de cette opération.

En exprimant son intention d'entrer en Bourse, Avenir Décoration a envisagé un changement de son statut juridique, actuellement, société à responsabilité limitée (SARL) pour modifier la structure du capital de la société en vue d'une cotation en Bourse.

"Avenir Décoration est en train de changer les statuts pour devenir une société par actions (SPA) et pouvoir ainsi mener l'opération".

La société compte par la suite s'introduire en Bourse soit par recours au marché financier en cédant une partie des participations par le biais d'une offre publique de vente (OPV) en Bourse, soit par une augmentation de son capital par appel public à l'épargne pour assurer son développement.

La réussite de la dernière opération d'augmentation de capital par appel public à l'épargne menée par la compagnie d'as-

surances Alliances Assurances et l'OPV des actions NCA-Rouiba, ont prouvé que le marché financier peut répondre parfaitement aux besoins d'entreprises en quête de ressources financières permanentes nécessaires à la préservation de leur pérennité et au financement de leur développement.

L'introduction en Bourse de NCA Rouiba portera à quatre le nombre d'entreprises cotées en bourse. Actuellement, seules les sociétés El Aurassi, Saidal et Alliance Assurances sont cotées à la Bourse d'Alger.

Par ailleurs, les opérations de constitution par Salama Assurance d'une filiale assurances de personnes par appel public à l'épargne et l'emprunt obligataire devant permettre à la société de leasing Maghreb Leasing Algérie (MLA) d'entamer le processus conduisant à son introduction à la Bourse d'Alger, sont en cours de concrétisation.

R. N.

ETABLISSEMENTS DE JEUNES

Atteindre les normes internationales

Les établissements de jeunesse doivent être adaptés aux normes internationales, c'est ce qu'a déclaré le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, Belkacem Mellah, qui dit mettre tout en œuvre pour que ces infrastructures soient hissées aux normes internationales.

Les communes ont bénéficié de tous les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif, cependant, l'atteinte de ces normes internationales dans la gestion et l'encadrement des maisons de jeunes "passe nécessairement par la formation adéquate des encadreurs", a estimé le ministre. Il a rappelé que dans cette optique, une convention a été signée entre le min-

istère de la Jeunesse et des Sports et l'ambassade des Etats-Unis, portant sur la formation des encadreurs des structures de jeunes dans le volet des langues étrangères.

Le secrétaire d'Etat a également souligné que les établissements destinés à la jeunesse doivent, pour répondre aux normes internationales, dispenser "un programme qui soit en même temps éducatif, instructif et de loisirs".

M. Mellah, qui a entamé dans l'après-midi une visite de travail de deux jours à Skikda, avait auparavant présidé la cérémonie d'ouverture du premier festival de wilaya de jeux d'échecs, tenu à la maison de jeunes de la commune de Salah-

Bouchaour (25 km du chef-lieu de la wilaya). Il a mis en exergue, à cette occasion, l'importance de ce type de rendez-vous qui permettent aux jeunes de "se rencontrer, de se connaître et d'échanger".

Le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse s'est également déplacé, aux côtés des autorités locales, dans la commune d'El-Harrouch où il a suivi une exhibition de karaté et un plateau de danse hip hop. La visite de M. Mellah se poursuivra samedi avec le coup d'envoi d'une course, à Stora, et l'inspection de la maison de jeunes Frères Saker, au centre-ville de Skikda, avant une réunion avec les représentants du mouvement associatif de la wilaya.

R. N.

BOUMERDÈS

Un réseau de trafiquants de drogue démantelé



Poursuivant leur lutte contre toutes les formes de criminalité, les services de la Police judiciaire (BMPJ) de la circonscription administrative des Issers ont démantelé, récemment, une bande de trafiquants de drogue sévissant dans la région. Ce réseau est composé de trois individus âgés entre 20 et 30 ans, qui sont, selon la surêté de wilaya, des récidivistes. Ils ont été arrêtés, alors qu'ils écoulaient des stupéfiants dans les environs de Boumerdès, suite à des informations faisant état de leur présence dans ces endroits suspectés d'être le carrefour des vendeurs et consommateurs de toutes sortes de drogue. A l'issue de leur arrestation, les éléments de la brigade de police judiciaire ont récupéré une quantité de psychotropes, notamment du Vitryol, du kif et une somme d'argent.

Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Bordj Ménaïel où le procureur de la République les a placés en détention préventive au niveau de la prison de Tidjelabine.

T. O.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
C.A. DE DRARLA
COMMUNE DE DOUERA
NIF : 0957421895441001

Avis d'appel d'offre national restreint N°06/2013
TRAVAUX REHABILITATION ET AMENAGEMENT
ECOLE 05 JUILLET D'KAKNA

En application des dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n° 12-23 du 18/01/2012 et le décret présidentiel n° 13-03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de Douera lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de la réalisation des travaux indiqués ci-dessus.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés moyennant paiement de la somme de 2000,00 DA.

Le dossier de soumission doit contenir une offre technique et une offre financière.

1- L'offre technique :

- La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint)
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de réalisation.
- Registre de commerce.
- Copie de la qualification et de classification professionnelle secteur principal bâtiment catégorie I et plus.
- Les références bancaires (tous documents prouvant la solvabilité et les capacités de préfinancement du soumissionnaire).
- Les 03 derniers bilans financiers (visé par les services des impôts).
- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organismes de sécurité (CASNOS, extrait de rôle et carte d'immatriculation fiscale -CNAS avec liste nominative du personnel déclaré).
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les sociétés sous d'élimination.
- Liste des moyens humains et matériels de l'entreprise avec pièces justificatives.
- Attestation de bonne exécution des prestations réalisées ou PV de réception.
- Statut de l'entreprise éventuellement.
- Délais de livraison.

2- L'offre financière

- La soumission (selon modèle ci-joint).
- Le Bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le Devis quantitatif - estimatif dûment signé par le soumissionnaire.

Les deux plis doivent être mis dans un pli fermé ne comportant aucune indication à l'exception de l'expression suivante « A M. le président de l'APC de Douera avis d'appel d'offre national restreint pour TRAVAUX REHABILITATION ET AMENAGEMENT

ECOLE 05 JUILLET D'KAKNA

NE PAS OUVRIR

Le dépôt des offres est fixé à 13 H le dernier jour de la durée de préparation des offres arrêtés de 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale

La date d'ouverture des plis est fixée le jour de dépôt des offres à 14 H

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis et cet avis tient lieu d'invitation

Midi Libre N° 1877 | Dimanche 19 mai 2013 - ANEP - 522 872

Le président

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

Direction du Commerce

NIF : 41200800016074

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel 10-236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la direction du Commerce de la wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N°05/2013 concernant étude et suivi de la réalisation d'une Inspection de Contrôle aux Frontières avec logement d'astreinte sis à Mohammadia, publié dans les quotidiens, que l'appel d'offre est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant le tableau ci-dessous :

Soumissionnaire retenu	délai	Montant de l'offre	Note technique /70	Note financière /30	Note globale /100	Motif du choix
BET.CAMY MAHOUCHE YAZID NIF : 197616050317239	28 jours	2.179.450,00	38	30	68	Offre mieux disante

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités dans un délai de 03 jours à compter de la 1^{ère} publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger (article 114 du décret présidentiel n°10-236).

Midi Libre N° 1877 | Dimanche 19 mai 2013 - ANEP - 522 922

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيسمسيلت

مديرية التنظيم والشؤون العامة

مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات

مكتب نزاع الملكية والمنازعات

قرار رقم : 2013 / 395 يتضمن فتح التحقيق المسبق للتصريح
بالمقعة العمومية لعملية نزاع الملكية الخاصة بمشروع بناء الطريق
الرابط بين الهامدة و حدود الولاية مع المدينة على مسافة 3.5 كلم.

إن والي ولاية تيسمسيلت:

- بمقتضى الأمر رقم: 58/75 المؤرخ في: 1975/09/26م المعدل والمتمم والمتضمن القانون المدني.
- بمقتضى القانون رقم: 09/84 المؤرخ في: 1984/02/04م المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم: 25/90 المؤرخ في: 1990/11/18م المتعلق بالتسوية القنارية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 29/90 المؤرخ في: 1990/12/01م المتعلق بالتهيئة العمرانية والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 30/90 المؤرخ في: 1990/12/01م المتضمن قانون الأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 11/91 المؤرخ في: 1991/04/27م الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى القانون رقم: 10/11 المؤرخ في: 2011/06/22م المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم: 07/12 المؤرخ في: 2012/02/21م والمتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في: 2010/09/30 المتضمن تعيين السيد: حسين بسايح واليا لولاية تيسمسيلت.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 186/93 المؤرخ في: 1993/07/27م الذي يحدد كيفية تطبيق القانون رقم: 11/91 المؤرخ في: 1991/04/27م الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم بالمرسوم التنفيذي رقم: 248/05 المؤرخ في: 10 يوليو 2005.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 215/94 المؤرخ في: 1994/07/23م الذي يضبأ أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 265/95 المؤرخ في: 1995/09/06م الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنيين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم: 57 المؤرخ في: 1993/01/26م المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم: 007 المؤرخ في: 1994/05/11م المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.

- بناء على القائمة الاممية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عمليات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة: 2013.

- بناء على المراسلة الواردة من طرف مديرية الأشغال العمومية للولاية تحت رقم: 13/1037 بتاريخ: 2013/04/11 مرفوقة بالوثائق والمخططات الضرورية.

بإقتراح من السيد/ مدير التنظيم والشؤون العامة

يقترح

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية الخاص بمشروع بناء الطريق الرابط ما بين الهامدة و حدود الولاية مع المدينة على مسافة 3.5 كلم.

المادة الثانية: يفتح التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية الخاص بمشروع بناء الطريق الرابط ما بين الهامدة و حدود الولاية مع المدينة على مسافة 3.5 كلم. بتاريخ: 2013/05/19.

و ينتهي بتاريخ: 2013/05/02.

المادة الثالثة: تشكل لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية من السادة الآتية أسماءهم:

ماتن محمد	مفتش مسح الأراضي	رئيسا
عاجد محمد	مصرف إداري بمديرية التكوين المهني	عضوا
العربي أحمد	مهندس دولة بمديرية المصالح الفلاحية	عضوا

المادة الرابعة: تضع لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق ويضبط الوضعية للمشروع ببلدية العيون لمدة خمسة عشر (15) يوما متتالية. ابتداء من: 2013/05/19 إلى: 2013/06/02 حتى يتمكن المواطنون من الإطلاع عليها من الساعة: 09.00 إلى الساعة 11.00 صباحا ومن الساعة 13.00 إلى 16.00 مساءً (ماعدا أيام العطل القانونية) وتدون ملاحظاتهم وجوبا بسجل ويمكن لأعضاء لجنة التحقيق مماع أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.

المادة الخامسة: لا يحق لأعضاء لجنة التحقيق المسبق أن يبوحوا بأي سر يتعلق بالوثائق والمعلومات التي يضطلعون عليها أثناء أداء مهمتهم.

المادة السادسة: يتمثل الهدف من العملية في مشروع بناء الطريق الرابط ما بين الهامدة و حدود ولاية المدينة على مسافة 3.5 كلم.

المادة السابعة: تتمثل الأشغال المزمع إنجازها وموقعها وفقا لمخطط الوضعية بما يلي: مشروع بناء الطريق الرابط ما بين الهامدة و حدود الولاية مع المدينة على مسافة 3.5 كلم.

المادة الثامنة: عند انتهاء مدة التحقيق المذكورة في المادة الثانية (02) من هذا القرار، يفتح السجل ويفحص أعضاء لجنة التحقيق المسبق الملاحظات الممنونة المحققة للسجل ويحرون تقريراً يستعرضون فيه استنتاجاتهم بشأن طلب المنفعة العمومية للمشروع بصريح العبارة يرسلونه إلى السيد/ والي خلال مدة 15 يوما ابتداء من انتهاء المدة المحددة.

المادة التاسعة: تقدم نسخة من تقرير أعضاء لجنة التحقيق وجوبا إلى الأشخاص المعنيين بنام أعلى طلبهم.

المادة العاشرة: يجب أن يكون هذا القرار قبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق. - مشهرا بمركز بلدية العيون. - منشورا في يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية على حساب مديرية الأشغال العمومية للولاية ومن طرف هذه الأخيرة.

المادة الحادية عشر: تحدد مكافآت أعضاء لجنة التحقيق حسب الكيفيات ونسب مصاريف المهام الممنوحة للموظفين وفقا للتنظيم المعمول به، وتكون المكافآت على عاتق السلطة نازعة الملكية.

المادة الثانية عشر: يكلف السادة / الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير أملاك الدولة للولاية، مدير مسح الأراضي للولاية، مدير الحفظ العقاري للولاية، مدير المصالح الفلاحية للولاية، مدير الأشغال العمومية للولاية، رئيس دائرة تجميستي، و رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية العيون كل في حدود اختصاصه بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي سينشر ضمن مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

Midi Libre N° 1877 | Dimanche 19 mai 2013 - ANEP - 522 873

SALON INTERNATIONAL DU THÉ ET DU CAFÉ À ALGER

Les Algériens consomment plus de 120.000 t de café par an

Le Salon du thé et café est une plateforme dédiée entièrement et exclusivement au thé et au café ; un événement qui aura lieu juste avant le mois de Ramadhan, mois de tous les délices gustatifs...

PAR AMAR AOUIMER

L'Algérie accueillera, pour la première fois, le Salon international du thé et du café, qui se tiendra du 29 juin au 1er juillet 2013 sous le grand chapiteau de l'Hôtel Hilton. Le thé et le café font partie intégrante de la vie des Algériens. Les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale accordent toute l'importance nécessaire à ce salon précisant : « *En Algérie, le café et le thé sont une inhérence à l'art de recevoir, et une aire d'échange socioculturel illustrée par l'apparition des cafés maures, qui perdurent de nos jours depuis le XVIIIème et qui font partie de nos us et coutumes ayant presque un caractère ancestral* ».

Usant de statistiques fiables les promoteurs de cet événement affirment « *qu'économiquement l'Algérie, selon les statistiques, importerait entre 110.000 et*



120.000 tonnes de café par an, correspondant à une valeur de 180 millions de dollars, le consommateur algérien ingurgiterait entre 3 et 5 kg de café par an, le thé et le café représentent plus de 4% des produits agroalimentaires importés par l'Algérie ». La société organisatrice de ce salon, Axed Event, explique que « *le Salon du thé et café est une plateforme*

dédiée entièrement et exclusivement au thé et au café pour la première fois en Algérie ; un événement qui aura lieu juste avant le mois de ramadhan, mois de tous les délices gustatifs où une ambiance conviviale promouvant le thé et le café comme patrimoine culturel, régnera. En somme un événement professionnel et familial à la fois ». En plus des vertus et des bienfaits

du café et du thé pour la santé, dont les effets positifs pour le cerveau et la lutte contre les maladies cardiovasculaires, les consommateurs de café ont plus de tonus et de dynamisme en savourant deux ou trois tasses de café par jour, selon des experts et des scientifiques américains.

L'industrie du café crée de nombreux emplois en Algérie, notamment avec la prolifération des torréfacteurs et la multiplication des cafétérias et des salons de thé. Dans les villes comme dans les villages, et même dans le désert, les gens boivent du café et du thé. **A. A.**

CHÔMAGE EN ALGÉRIE

"Baisse significative" selon des experts du FMI

PAR RIAD EL HADI

La baisse du taux de chômage en Algérie se poursuit depuis l'an 2000 notamment chez les jeunes, estiment des experts du Fonds monétaire international (FMI), au terme d'une visite en Algérie. La mission du Fonds, qui a été reçue au ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, avait mis en exergue « *la poursuite de la baisse du taux de chômage et particulièrement des jeunes, confirmant ainsi la tendance générale relevée par les enquêtes annuelles réalisées par l'Office national des statistiques (ONS)* », a-t-on appris auprès du ministère.

Le taux de chômage global est passé de 29,7% en 2000 à 10% en 2011, tandis que le taux de chômage des jeunes de la tranche

d'âge (16-24 ans) a chuté de 54,07% en 2000 à 22,4% en 2011, une réduction de plus de la moitié en l'espace de 11 ans, observent les experts du FMI, qui ont séjourné en Algérie du 25 avril au 2 mai dernier, cités par le ministère.

Ils estiment également que le taux de chômage chez les universitaires a enregistré « *une baisse significative* » en 2011, année durant laquelle il s'est situé à 16,1% contre 21,4% en 2010.

En avril dernier, le FMI avait prévu dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales, que le taux de chômage en Algérie connaîtra des baisses consécutives, passant de 9,7% en 2012 à 9,3% en 2013 avant de reculer encore à 9% en 2014. La mission du FMI juge par ailleurs que le niveau de chômage des

jeunes en Algérie, au sortir de la période d'ajustement structurel, s'apparente au taux actuel enregistré au niveau des pays européens en crise. Le taux de chômage des jeunes culminait en février 2013 à plus de 60% en Grèce et près de 56% en Espagne, selon les données de l'Organisation européenne des statistiques (Eurostat). Il a atteint près de 24% dans la zone euro, contre 22,6% en 2012. Selon un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) publié ce mois de mai, la hausse du chômage des jeunes a atteint 24,9% entre 2008 et 2012 dans les économies développées et l'Union européenne. En 2012, ce taux a atteint 18,1%, un niveau qui est resté constant pendant une décennie.

R. E.

SALON AURÈS-AUTO 2013 DE BATNA

Confluent des dernières tendances

La deuxième édition du salon de l'automobile "Aurès Auto 2013" ouverte jeudi dans le Hall Assihar de Batna, a enregistré une grande affluence de visiteurs, venus s'enquérir des modèles de voitures de tourisme, utilitaires ou industrielles commercialisées en Algérie.

Ce show, qui se poursuivra jusqu'au 22 du mois courant, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de Batna, a regroupé une vingtaine de marques présentes sur le marché national et équipementiers qui exposent différents produits et services notamment les pièces détachées automobiles, les équipements et les accessoires pour véhicules.

Dès son ouverture, le Hall Assihar qui

s'est distingué par sa superficie toute indiquée pour ce genre de manifestation, son design et le nombre de ses exposants, a été pris d'assaut par les professionnels, les clients potentiels, amateurs des quatre-roues, familles entières, pour lesquelles cet événement tant attendu a représenté une belle occasion de sortir.

Ce salon vise à répondre à la demande des clients de la région des Aurès désireux d'acquérir des véhicules, souligne le commissaire du salon Abdelkader Haid, précisant qu'une grande affluence de visiteurs professionnels est attendue.

Tous les ingrédients sont réunis pour réussir cette édition, de l'organisation maîtrisée, au site d'exposition de plus

2.000 m2 bien aménagé, a des promotions alléchantes jusqu'au rush des visiteurs venus nombreux admirer les nouveautés du monde automobile et de profiter des offres intéressantes et de la disponibilité.

Dans ce contexte, Mebrouk Bezzaz directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de Batna a affirmé que « *la CCI de Batna a tout mis en valeur pour que cette 2e édition tienne toutes ses promesses afin de renforcer la position des opérateurs du secteur de l'automobile sur le marché national* » en expliquant que « *L'automobile est l'un des pôles que l'Etat veut booster dans le secteur industriel pour générer de l'emploi, l'investissement et la valeur ajoutée* ». **R. E.**

PRIVATISATION EN GRÈCE

L'UE et le FMI préoccupés par la lenteur des procédures

L'Union européenne et le Fonds monétaire international ont exprimé, vendredi, leur préoccupation quant au rythme jugé trop lent des privatisations en Grèce, mais ont félicité Athènes pour ses efforts de réduction du déficit budgétaire.

L'UE et le FMI craignent que le retard pris par le programme de privatisations du gouvernement grec, mené en échange d'un plan d'aide de 240 milliards d'euros, lui fasse rater l'objectif de 2,6 milliards d'euros de recettes d'ici la fin de l'année, selon Reuters. Le responsable a cependant jugé que la Grèce serait peut-être en mesure de revenir en 2014 sur le marché obligataire, dont elle est exclue depuis le début 2010. Athènes compte tenter une émission obligataire au premier semestre de l'an prochain. Le rapport de l'UE et du FMI juge par ailleurs qu'Athènes doit mettre en œuvre de nouvelles mesures budgétaires représentant 2,1 points de produit intérieur brut (PIB), soit environ 4,0 milliards d'euros, pour atteindre ses objectifs de réduction du déficit à 4,5% du PIB en 2016.

Le gouvernement grec, soutenu par une coalition fragile de trois partis de gauche et de droite, a prévenu que la société civile ne supporterait pas de nouvelles mesures d'austérité et envisage d'accroître la lutte contre l'évasion fiscale pour trouver de nouvelles sources de revenus. **R. E.**

BISKRA

Une caravane pour prévenir les incendies de palmiers

Une caravane de sensibilisation aux risques des feux pouvant affecter les palmeraies a été lancée, mercredi à Biskra, pour sillonner durant quatre semaines les oasis les plus exposées des Zibans, a-t-on constaté.

Selon le chargé de la communication de la Protection civile, la caravane aura à parcourir les oasis des Zibans-Est, puis les Zibans-Ouest, en prévision de la saison des grandes chaleurs qui menace les récoltes et le patrimoine phoenicicole.

Le facteur humain constitue la principale cause des incendies de palmeraies, notamment lorsque les mauvaises herbes sont incinérées de façon imprudente, a indiqué la même source.

La caravane, animée par des éléments de la Protection civile, proposera, dans les communes où elle passera, des activités de proximité, suivies de démonstrations, afin d'éveiller et d'interpeller les fellahs aux risques de feux dans les oasis.

On estime en moyenne les pertes dues à des incendies à 4.000 palmiers par an dans la wilaya de Biskra.

Deux nouvelles mosquées inaugurées

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a inauguré, mardi à Biskra, deux nouvelles mosquées, dont une conçue pour accueillir plus de 4.000 fidèles.

Le ministre, qui doit présider, en fin d'après-midi dans la commune de Sidi-Okba, la cérémonie d'ouverture du 2e colloque international consacré au compagnon du Prophète (QSSSL) Okba Ibnou Nafi'El Fihri, a d'abord inauguré, en présence des autorités locales, la mosquée Ahmed Maghzi-Bekhouche.

Couvrant 4.180 m2, dont 2.953 de surface bâtie, ce lieu de culte musulman, situé en plein centre de la capitale des Zibans, a été réalisé pour un coût de 360 millions de dinars, selon l'un de ses promoteurs, Tayeb Maghzi-Bekhouche, dont la mosquée porte le nom du père.

Appelée autrefois la Grande mosquée, l'édifice a été démoli il y a 8 ans pour être reconstruit à la suite d'une expertise qui avait décelé une menace d'effondrement, a-t-on expliqué. Trois salles de prière ont été aménagées sur les deux niveaux de la mosquée, dont une réservée aux femmes, en plus d'une bibliothèque, de plusieurs salles d'apprentissage du Coran, d'un espace internet et de locaux de commerce attenants. Bouabdallah Ghlamallah a également inauguré, à la cité El-Alia, la mosquée du compagnon du Prophète (QSSSL) Mouad Ibnou Jabal. Financée à hauteur de 35 millions de dinars, elle couvre 2.050 m2, dont 1.100 m2 de superficie bâtie pouvant accueillir 1.660 fidèles.

Le ministre, faisant état des efforts de son département pour encadrer les mosquées, a souligné que "4.600 lieux de culte ont été construits à travers le pays grâce à une contribution des pouvoirs publics", a-t-il considéré, étant un des bienfaiteurs, au même titre que de nombreux citoyens.

APS

CONSTANTINE, CRÉATION DE POSTES D'EMPLOI

500 postes pour renforcer les boulangeries en main-d'œuvre

Les jeunes chômeurs concernés, ne disposant d'aucune qualification, seront placés dans le cadre des contrats de formation et d'insertion (CFI) d'une année, gérés par l'Agence nationale de l'emploi.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au moins 500 postes de travail ont été réservés à Constantine au titre de l'exercice 2013 à des jeunes sans emplois afin de les initier, chez des professionnels, au métier de boulanger, a-t-on appris, samedi, du directeur de l'Emploi, Khalil Ezzine.

Les jeunes chômeurs concernés, ne disposant d'aucune qualification, seront placés dans le cadre des contrats de formation et d'insertion (CFI) d'une année, gérés par l'Agence nationale de l'emploi (Anem), a précisé ce responsable.

L'opération "procède du triple objectif d'assurer un apprentissage, de créer de l'emploi et de sauver un métier qui risquerait de disparaître faute de relève", a ajouté M. Ezzine. Selon des chiffres communiqués par la Direction du commerce, plus de 400 boulangers détenteurs d'un registre du commerce ont en effet fermé boutique depuis 2004 dans la wilaya de Constantine.

Cet apport de main-d'œuvre est "très utile aux boulangers" dès lors que le bureau local de l'Union générale des commerçants et



artisans algériens (UGCAA) avait fait part, il y a peu, des "énormes difficultés auxquelles sont confrontés les boulangers en activité du fait de l'absence de main-d'œuvre".

Les futurs aide-boulangers pourront bénéficier, en parallèle, d'une formation sanctionnée par un diplôme de qualification qui leur confèrera la qualité d'artisan.

Ce diplôme sera le "sésame" qui leur permettra de bénéficier d'une aide de l'Etat pour la création de leur propre boulangerie dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi.

Dans ce même cadre, le directeur de la formation professionnelle, Laïche Gasmi, a précisé, de son côté, que son secteur a été "effectivement sollicité pour assurer ce genre de formation" et "n'attend plus que les équipements spécifiques pour entamer l'apprentissage, probablement à la rentrée de février prochain" rapporte l'APS.

Soixante boulangers seulement assurent actuellement la fabrication du pain dans toute la wilaya de Constantine, selon les dernières statistiques de la Direction du commerce.

B. M.

ANNABA, SALON DE LA PHOTOGRAPHIE

40 professionnels à la deuxième édition

Quarante professionnels, issus de plusieurs régions du pays, participent à la 2^e édition du Salon national de la photographie, ouverte mercredi au palais de la culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba, en présence d'hommes de culture, d'artistes et d'un public nombreux. Cette manifestation, qui se tient sous le slogan "Liberté et indépendance nationale", donne lieu à l'exposition de dizaines de clichés au moyen desquels les participants tenteront de décrocher le premier prix mis en compétition dans le cadre de ce rendez-vous artistique.

Chaque exposant participe à ce Salon

national avec quatre photographies, dont une doit être consacrée au thème du salon, en l'occurrence "Liberté et indépendance nationale", ont indiqué les organisateurs.

Un jury composé de quatre membres a été mis en place pour évaluer les œuvres exposées et décerner le premier prix de la meilleure photographie de ce salon qui vise, outre l'échange d'expériences, l'encouragement et la promotion des jeunes talents dans cet art, ont-ils ajouté.

Passe-temps pour les uns, gagne-pain pour les autres, la photographie ne cesse depuis son invention d'élargir son champ d'application, ont estimé certains

exposants, soutenant que l'amélioration de la technique, à la fin du XIX^e siècle, en a fait un "outil irremplaçable au service de la recherche scientifique, de l'information et de l'art". Organisé par le palais de la culture Mohamed-Boudiaf, le Salon national de la photographie sera clôturé jeudi avec la remise des prix et d'attestations de formation aux étudiants de l'atelier de l'audiovisuel.

Une visite touristique aux vestiges et sites historiques de la ville d'Annaba est également au programme de cette manifestation.

B. M.

OUED RHUMEL

Deux milliards de dinars pour le secteur de l'hydraulique

Une enveloppe de 2 milliards de dinars a été octroyée au secteur de l'hydraulique, à Constantine, pour le financement d'opérations inscrites dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", a indiqué, la semaine dernière, le directeur concerné. Ces moyens permettront le calibrage de oued Rhumel sur le segment reliant ce cours d'eau à l'oued Boumerzoug sur une distance de 1,2 km, a ajouté Ali Hammam, précisant qu'il s'agit d'un des chantiers les plus importants à lancer dans la ville de Constantine dans le cadre de ce programme. Ce calibrage qui consistera,

notamment, à traiter les talus et à réaliser des berges en béton armé, permettra également de mettre fin aux problèmes de glissements de terrain qui affectent particulièrement les habitations situées près de ces deux oueds.

Cette opération mobilise, à elle seule, un montant d'un milliard de dinars, selon le directeur des Ressources en eau qui a rappelé que des travaux de calibrage d'une partie de oued Rhumel, lancés durant l'exercice 2011, avancent à un rythme "appréciable" sur un linéaire d'un km entre la zone industrielle Palma (ouest de Constantine) et le pont de Sidi-Rached. Le

programme de développement du secteur de l'hydraulique en prévision de l'événement culturel attendu pour 2015 donnera également lieu au traitement des rejets d'assainissement des oueds Rhumel, Boumerzoug et M'harouel (cité Boussouf, à Constantine), pour un montant d'un milliard de dinars également, selon le responsable. D'autres opérations de calibrage des oueds Stambouli, dans sa partie reliant les communes de Zighoud-Youcef et Didouche-Mourad, Zeghdoud à Hamma-Bouziane et Begrat, dans la commune d'Ibn Ziad, sont en cours, a encore rappelé la même source.

AÏN-TEMOUCHENT, CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGES

Une production de 2 millions de quintaux attendue

Les céréaliers ont utilisé des semences traitées et certifiées par les deux coopératives de céréales et des légumes secs de la wilaya, d'où l'attente d'une très bonne production.

PAR BOUZIANE MEHDI

La campagne moissons-battages 2012-2013, ayant fait l'objet d'intenses préparatifs au niveau de la wilaya d'Aïn-Témouchent, table sur des prévisions de production de 1.957.000 quintaux de céréales, a-t-on indiqué, dimanche, à la Direction des services agricoles (DSA).

Cette campagne devant débiter vers la fin du mois en cours s'annonce sous de bons auspices. Elle devra dépasser, au vu de plusieurs facteurs, le contrat de performance passé avec le ministère de tutelle, prévoyant une production de 1.451.000 quintaux.

Le premier facteur ayant contribué à cette performance a été la bonne pluviométrie enregistrée tout au long de cette saison, particulièrement entre les mois de septembre et avril, a-t-on signalé. Celle-ci a dépassé les 375 mm, soit entre 63 et 65 mm de plus que la précédente saison, ce qui constitue une très bonne annonce pour la production de céréales durant cette campagne, a-t-on estimé à la DSA.

Les céréaliers ont, par ailleurs, utilisé des semences traitées et certifiées par les deux coopératives de céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya implantées, respectivement, au chef-lieu de wilaya et à Hammam Bouhadjar. D'où l'attente d'une très bonne production, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, a-t-on estimé.

Ces fellahs ont utilisé, également, des quantités appréciables d'engrais, parallèlement à la lutte contre les mauvaises herbes, une opération qui a touché plus de 4.500 ha cette année.

Au niveau de la DSA, on rappelle qu'une superficie de 105.530 ha a été emblavée



alors que le contrat de performance ne prévoyait que 100.000 ha.

Une production de 1,839 million de quintaux de céréales a été réalisée, la saison écoulée dans la wilaya, qui compte une superficie agricole utile de 180.000 ha, dont 130.000 ha réservés à la céréaliculture. Cinq multiplicateurs de céréales de la wilaya ont intégré, en 2012, "le club des cinquante quintaux à l'hectare" créé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, rappelle-t-on de même source.

Avec le renversement des tendances culturelles, opéré ces dernières années en matière de céréales, une action initiée par la tutelle, durant la campagne agricole 2008-2009, les fellahs de la wilaya privilégient les blés au lieu et place des orges.

Ce changement s'est opéré, a-t-on encore expliqué, à la faveur des encouragements soutenus par le ministère, notamment le relèvement des prix à la production des blés (4.500 dinars le quintal de blé dur et 3.500 dinars pour le tendre). Le quintal d'orge étant fixé à 2.500 dinars. Des prix

qui sont toujours d'actualité, rapporte l'APS. Outre l'installation du comité de wilaya qui assure l'encadrement et le suivi de la campagne, les deux coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) de Aïn-Témouchent et de Hammam Bouhadjar ont porté leurs capacités de stockage à 782.500 quintaux répartis entre 11 points de collecte.

Le comité de wilaya a procédé, également, à la réservation d'un parc roulant de 550 moissonneuses-batteuses, dont 52 relèvent des deux CCLS de la wilaya.

Par ailleurs, les représentations de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) ont lancé, dernièrement, des actions visant l'assurance par les fellahs des moissonneuses-batteuses et autres tracteurs et équipements spécifiques à la campagne moissons-battages.

Notons, enfin, que les paiements des céréaliers s'effectueront dans un délai ne dépassant pas les 72 heures au niveau des guichets uniques ouvertes au niveau des CCLS.

B. M.

TAMANRASSET, PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Plusieurs projets retenus pour la daïra de Silet



Plusieurs projets ont été retenus, au titre de différents programmes de développement, en faveur de la daïra de Silet (140 km au sud-ouest de Tamanrasset) pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ont indiqué les responsables de cette collectivité. Silet s'est vue accorder, à la faveur d'un investissement de 47 millions DA, d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau de 500 m³, dont les travaux sont à 80% d'avancement.

L'ouvrage devra aussi bien accroître les capacités de stockage de la ressource hydrique et l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable de la population locale, selon les explications fournies aux autorités locales en visite de travail et d'inspection dans la région.

L'exploitation depuis mars dernier d'un stade de proximité, réalisé dans le cadre du programme du développement social, a également été au centre de la visite du wali de Tamanrasset qui a, à cette occasion, pris connaissance, au niveau de la

salle omnisports Sidi Boucetta, entrée en exploitation en 2011, des activités juvéniles qui y sont pratiquées. Le wali, Abdelhakim Chater, a, dans ce cadre, appelé à sensibiliser les jeunes, à travers une journée d'information, sur les différents dispositifs d'emplois et des avantages préconisés pour la création de petites et moyennes entreprises. Cette collectivité locale a été également renforcée par la réalisation d'un nouveau siège de daïra, dont les travaux de réalisation, pour un coût de 82 millions DA, sont avancés à 85%. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Tamanrasset a donné des directives pour l'ouverture de cette structure administrative dans les plus brefs délais.

Cette visite des autorités de wilaya à Silet a donné lieu à une rencontre avec les représentants de la société civile locale, qui s'est soldée par la décision d'ouverture d'une annexe de lycée et d'une autre de la formation professionnelle.

APS

TIPASA, ASSAINISSEMENT 800 millions de dinars pour l'extension du réseau

Une enveloppe de 800 millions de dinars a été destinée, par la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa, au financement d'un projet d'extension du réseau d'assainissement, a-t-on appris auprès de cette structure. A travers l'exécution de ce projet, la Direction des ressources en eau se fixe pour objectif, tel qu'explicité dans son rapport d'activités, d'"éradiquer définitivement, à fin 2014, le problème du déversement des eaux usées en pleine nature et, partant, lutter contre les maladies à transmission hydrique".

Ce projet, mis récemment en chantier, prévoit, entre autres travaux, l'extension des réseaux d'assainissement desservant les agglomérations urbaines par leur raccordement aux deux stations de traitement et d'épuration (Step) implantées à Bou-Ismaïl et Koléa. Une enveloppe de 450 millions DA a été affectée pour cette opération, portant sur la pose de 20.000 mètres linéaires de canalisations et la réalisation de deux stations de transfert à Koléa et Douaouda, dans la partie est de la wilaya.

Pour ce qui est de l'assainissement du centre de la wilaya, il a été dégagé une enveloppe de 350 millions DA pour le raccordement des réseaux d'assainissement des centres urbains aux stations de traitement et d'épuration de Hadjout et de Tipasa, en plus de la réalisation d'une station de transfert à Meurad.

BOUIRA, PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Un salon en octobre prochain

Un salon dédié aux plantes aromatiques et médicinales (Aromed) est prévu au début du mois d'octobre prochain à la maison de la culture Ali-Zamoum de Bouira, a-t-on appris auprès des organisateurs. "Une cinquantaine d'exposants et participants, dont des experts et des chercheurs de différentes wilayas du pays et de l'étranger, prendront part à ce salon du 1er jusqu'au 3 octobre prochain", a indiqué Chermat Kaci, l'un des organisateurs de cette manifestation.

Plusieurs secteurs sont concernés par ce salon, dont, notamment, les industries pharmaceutiques et parapharmaceutiques ainsi que les industries alimentaires, l'herboristerie et le matériel d'extraction et de raffinage.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique du renouveau rural dans le pays.

Ce salon ambitionne de constituer un cadre de promotion et de valorisation d'une filière, dont la demande nationale et internationale est en croissance constante ces dernières années qui sont marquées par une modification des habitudes alimentaires, et une demande en produits naturels destinés aux soins et à l'hygiène. Les conclusions et synthèses des travaux de recherches entrepris par les experts tant nationaux qu'étrangers convergent sur l'importance, la diversité et la qualité du potentiel floristique algérien, et les perspectives prometteuses d'une valorisation rationnelle des plantes aromatiques et médicinales (PAM). Cette manifestation sera une occasion pour les petits opérateurs pour développer leurs activités et créer de petites unités de production et de transformation.

Ce salon permettra également d'évaluer le potentiel floristique national et la situation actuelle des PAM en Algérie et d'encourager la création de coopératives de production et de transformation et ce, dans le cadre des dispositifs de création d'emploi mis en place par l'Etat.

APS

CRISE EN LIBYE

Quand les milices bravent le pouvoir !

Le nouveau pouvoir libyen éprouve les plus grandes difficultés à imposer son autorité dans un pays où d'importantes quantités d'armes sont en circulation et où les milices armées, issues de la révolution, agissent à leur guise. A Tripoli, la seule loi qui prime est celle des hommes armés. Ces derniers ont réussi à faire pression sur le Parlement qui a adopté une loi qui prévoit d'exclure les cadres ayant occupé des hauts postes sous Mouammar Kadhafi. Plus réaliste, le gouvernement s'y est opposé, conscient du manque de compétences dans le pays.

Les anciens rebelles exercent diktat par la violence des armes. Mercredi dernier ils ont attaqué et incendié un commissariat en plein cœur de Benghazi, pour venger la mort d'un des leurs par les forces de l'ordre. La police s'est retirée du commissariat qui était en feu et des coups de feu étaient entendus autour du bâtiment. Cette attaque est intervenue deux jours après l'explosion d'une voiture à Benghazi, ayant fait une dizaine de morts et autant de blessés. Malgré les multiples attaques armées et les morts recensés, les autorités libyennes privilégient la thèse de "l'accident" ! Impuissants, les libyens regardent leur gouvernement malmené par les milices et leur Etat partir en éclats. Assises sur un véritable arsenal militaire certaines brigades, comme celles de Misrata ou de Zinten, ont acquis un rôle démesuré. Face à cette situation de chaos, Londres et Washington ont annoncé, la semaine dernière, qu'ils évacuaient une partie du personnel de leurs ambassades à Tripoli. D'autres ambassades occidentales ont également réduit leurs effectifs en raison de risques sécuritaires aggravés et l'anglais BP a retiré son personnel étranger de ce pays.

Le commandement de l'armée américaine a pré positionné, dernièrement, des forces militaires et des équipements militaires sur la base de l'Otan dans l'île italienne Sigonella pour réagir à toute menace contre le personnel diplomatique et consulaire des USA en Libye. Ce pays risque fortement donc de voir de nouveau son territoire occupé par les forces étrangères. Seule issue pour le gouvernement actuel, c'est de réussir le défi de la restauration des forces de sécurité de l'Etat. Construire une nouvelle force armée est un processus long car la Libye est un Etat tribal, les milices ne baisseront pas les armes pas de Libye avant que les problèmes politiques ne soient résolus...

VIOLENCES AU NIGÉRIA

l'Onu menace de poursuites les groupes extrémistes

Le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a annoncé vendredi que les membres de Boko Haram et des autres groupes extrémistes qui sévissent au Nigéria pourraient être poursuivis pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, dont celui de nettoyage ethnique.

"Ces groupes pourraient, en effet, être jugés pour leurs attaques systématiques contre les civils en raison de l'appartenance ethnique ou religieuse de ces derniers", a avisé le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'une conférence de presse.

Au cours des dernières semaines, plus de 220 personnes ont été tuées dans des affrontements violents entre les forces armées nigérianes et le groupe armé islamiste Boko Haram.

Le HCDH a aussi exhorté le gouvernement du Nigéria, qui a annoncé le déploiement de forces militaires supplémentaires dans la région, à respecter les principes des droits de l'homme, notamment lors des patrouilles et des opérations d'urgence.

La veille, le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, avait fait part de sa préoccupation par la détérioration de la sécurité au Nigéria et a appelé l'ensemble des groupes extrémistes à cesser leurs attaques, alors que l'état d'urgence a été déclaré dans la partie nord-est du pays.

Dans un discours prononcé mardi dernier, le président du Nigéria, Goodluck Jonathan, a annoncé le déploiement de forces militaires supplémentaires dans la région.

APS

TROUBLES EN IRAK

Au moins 80 morts dans une série d'attentats en Irak

Plusieurs attentats à la bombe, non revendiqués, ont ensanglanté Bagdad et d'autres villes d'Irak vendredi, faisant au total près de 80 morts.

Un double attentat a fait 43 morts devant une mosquée sunnite de Bakouba, 50 km au nord-est de la capitale irakienne, après la grande prière hebdomadaire.

8 autres personnes ont par ailleurs trouvé la mort et 20 autres ont été blessées à Bagdad, dans l'explosion d'une bombe lors des obsèques d'un dignitaire sunnite tué la veille dans la capitale.

Dans la soirée, un autre attentat à Bagdad, dans le quartier d'Amiriya, a fait 19 morts, selon des sources médicales et policières. Et à Doura, quartier du sud de la capitale, trois autres personnes ont perdu la vie.

En outre, quatre personnes ont été tuées par une bombe qui a explosé près d'un café de Falloudja. Les actes de guérilla se multiplient en Irak depuis que les forces de l'ordre ont dispersé il y a un mois des manifestants sunnites qui campaient près de Kirkouk, dans le Nord. Le double attentat de Bakouba de vendredi est l'un des plus meurtriers depuis le début de cette nouvelle vague de violences qui fait craindre une reprise à grande échelle des affrontements interconfessionnels. La première bombe a explosé à l'extérieur de la mosquée et la seconde a été mise à feu alors que la foule affluait pour porter sec-



ours aux blessés, rapporte la police.

Aucune revendication n'a été formulée, mais des extrémistes sunnites, dont l'Etat islamique d'Irak, branche locale d'Al-Qaïda, cherchent depuis le début de l'année à relancer les violences religieuses qui ont culminé en 2006 et 2007. Ils s'en prennent parfois à leur propre communauté pour attiser les tensions. De leur côté, les milices chiites qui ont combattu les forces américaines après l'intervention militaire de 2003, se disent prêtes à une guerre ouverte.

Jeudi, un attentat suicide avait fait huit morts dans une mosquée chiite de Kirkouk

lors d'une cérémonie en hommage aux victimes de celui de la veille. Le même jour, trois voitures piégées ont fait 14 morts sur des marchés de quartiers chiites de l'est de Bagdad. Avec 712 tués, le mois d'avril a été le plus meurtrier en Irak depuis près de cinq ans, selon les Nations unies.

L'Onu a déclaré vendredi que l'ensemble des groupes armés devaient poser les armes. "De petits enfants sont brûlés vifs dans des voitures. Des fidèles sont fauchés devant leurs propres mosquées. On est au-delà de l'acceptable", a estimé l'émissaire de l'Onu Martin Kobler.

Agences

TUNISIE, BRAS DE FER SALAFISTES-GOUVERNEMENT

Le rassemblement de tous les dangers !

Le rassemblement du groupe salafiste Ansar Ashariaa, prévu dimanche à Kairouan, dans le centre de la Tunisie, a été interdit par le gouvernement qui a menacé de sévir contre ceux qui défieront l'autorité de l'Etat. "Nous avons décidé d'interdire ce rassemblement en raison d'une violation de la loi et de la menace qu'il représente pour la sécurité et l'ordre public", a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. "Tous ceux qui défieront l'autorité de l'Etat et de ses institutions, ceux qui tenteront de semer le chaos, ceux qui inciteront à la violence et à la haine en porteront toute la responsabilité", a averti le ministère. Il a encore menacé de représailles "tous ceux qui tenteront de s'attaquer aux forces de l'ordre" et assuré que la police et l'armée étaient "hautement mobilisées".

Le chef du parti islamiste au pouvoir

Ennahda, Rached Ghannouchi, avait affirmé cette semaine que le gouvernement allait interdire le congrès annuel d'Ansar Ashariaa, le principal groupe salafiste jihadiste, qui en retour avait appelé "40.000 partisans" à défier les autorités et à aller dimanche à Kairouan. Un porte-parole d'Ansar Ashariaa (les partisans de la loi islamique), Seifeddine Rais, a mis en garde jeudi le pouvoir contre "toute intervention de la police pour empêcher" le rassemblement, estimant que le gouvernement serait "responsable de toute goutte de sang versée". Le mouvement n'a "pas besoin d'autorisation pour prêcher la parole de Dieu", selon lui. "On n'accepte pas les menaces de mort et l'incitation à la haine, on n'acceptera pas de se faire traiter de tyrans", a rétorqué vendredi le ministre de l'Intérieur Lotfi Ben Jeddou. Il a appelé Ansar Ashariaa "à la sagesse, à

s'intégrer à la vie politique, à accepter l'autre et à renoncer à la violence verbale et physique".

"Nous ne voulons pas la confrontation (...) Nous n'avons pas fermé leurs mosquées, nous ne les avons pas empêchés de faire de la prédication. Ce sont eux qui sont passés à la surenchère", a-t-il souligné.

Vendredi soir, Ansar Ashariaa a diffusé des consignes à ses partisans.

"Nous conseillons à nos frères qui viennent à Kairouan de se déplacer en groupe et de ne pas se séparer car les agents du tyran bloquent la majorité des carrefours et provoquent nos frères", a-t-il dit sur sa page Facebook.

Le bras de fer entre le gouvernement et les groupuscules salafistes, jusqu'alors tolérés, s'est accentué après que les autorités ont admis la présence de combattants d'Al-Qaïda en Tunisie.

Les forces de sécurité et l'armée pourchassent depuis fin avril des groupes armés retranchés sur les massifs ouest du pays, près de l'Algérie. Lors des opérations, seize militaires et gendarmes ont été blessés par des mines artisanales sur le Mont Chaambi, près de Kasserine.

Le porte-parole d'Ansar Ashariaa a nié toute implication de son groupe et d'Al-Qaïda dans le maquis de Chaambi.

L'ambassade américaine à Tunis a appelé ses ressortissants à éviter Kairouan durant le week-end évoquant "de possibles confrontations".

ORAN, 14E SALON INTERNATIONAL DU FUTUR TECHNOLOGIQUE

Nedjma présent pour la 3e année consécutive



Pour cette quatorzième édition du Siftech, des commerciaux et des conseillers de vente de Nedjma étaient présents au niveau du stand pour répondre aux interrogations des visiteurs et proposer aux professionnels les différentes offres et produits qui leur sont dédiés.

Page 12



RÉSEAU 5G À 1 GB/S

Test réussi pour Samsung

Samsung a testé une technique de transmission qui devrait être au cœur des futurs réseaux cellulaires 5G. La vitesse de connexion a atteint 1 Gb/s, alors que les réseaux 4G/LTE, actuellement en cours d'installation, ne dépassent pas encore les 100 Mb/s. Samsung compte commercialiser sa technologie à partir de 2020.

Page 13

ORAN, 14E SALON INTERNATIONAL DU FUTUR TECHNOLOGIQUE

Nedjma présent pour la 3e année consécutive

Pour cette quatorzième édition du Siftech, des commerciaux et des conseillers de vente de Nedjma étaient présents au niveau du stand pour répondre aux interrogations des visiteurs et proposer aux professionnels les différentes offres et produits qui leur sont dédiés...

Nedjma, pour la troisième année consécutive, a pris part au Salon international du futur technologique (Siftech) qui s'est tenu du 13 au 15 mai 2013, au Centre des conventions d'Oran, a appris mobilealgérie d'un communiqué de l'opérateur. Sous le patronage des ministres de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, de l'Education nationale et sous l'égide du wali d'Oran, le Siftech réunit chaque année un grand nombre d'acteurs nationaux et étrangers activant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour y présenter leurs dernières innovations. Pour cette quatorzième édition du Siftech, des commerciaux et des con-

seillers de vente de Nedjma étaient présents au niveau du stand pour répondre aux interrogations des visiteurs et proposer aux professionnels les différentes offres et produits qui leur sont dédiés, précise la même source. Aussi, des ateliers Voix et Data sont organisés dans le stand pour présenter les dernières innovations et solutions pratiques aux prix avantageux de « Nedjma Entreprises » qui attestent de la haute qualité des services de l'opérateur. A travers sa participation à ce rendez-vous incontournable du secteur des télécommunications, Nedjma confirme son statut de partenaire de choix des professionnels et sa volonté de se rapprocher davantage de ses clients et répondre au mieux à leurs attentes.



SEMAINE DU WEB

Google I / O hôte de l'ESAA du 15 au 17 mai

Plusieurs autres I/O Extended se sont tenues, en parallèle, un peu partout à travers le monde, dont 4 en Algérie, mais aussi en France, en Inde et au Brésil afin de permettre au plus grand nombre possible de suivre gratuitement et en temps réel l'un des événements-phare de l'année. L'objectif étant de promouvoir l'innovation dans le domaine des TIC, fournir aux développeurs une opportunité unique pour participer au cycle de vie complet d'un projet informatique (génération et partage des idées, apprentissage des nouvelles plateformes de développement, conception d'applications mobiles et web, et travail en équipe) grâce au Hackathon et enfin de faire connaître une

manifestation internationale. Une session a été dédiée à l'utilisation du réseau social Google+ pendant que se tenaient des sessions spécialement pour les développeurs. La journée a été marquée par la présence de quelques employés de Google venus exclusivement prendre part à l'évènement IT des plus grands d'Afrique. La Semaine du Web est incontestablement « un évènement inédit, d'une envergure internationale qui invite le monde entier à Alger, capitale de l'Algérie résolument tournée vers l'avenir, et qui devient la capitale du Web », indique-t-on dans un document de presse remis à mobilealgérie.

AMAZON

Une nouvelle technologie d'écran plat qui concurrence le LCD



pour offrir un rendu comparable à l'e-Ink, la technologie d'encre électronique qui équipe les liseuses et qui fonctionne sans rétroéclairage. En prime, les écrans tendraient vers un rendu en 16 millions de couleurs, à comparer aux 4096 tons de l'encre électronique et supporteraient des conditions de forte luminosité tout en offrant une réactivité suffisante pour voir des films. Autre avantage non négligeable : cette technologie serait moins énergivore en consommation d'énergie que le LCD, ce qui rendrait la batterie des appareils nomades plus endurante.

SMARTPHONES INDIENS

Micromax vise le haut de gamme



Le constructeur Micromax, basé à New Delhi, n'est pas le plus connu des fabricants de mobile dans le monde, même s'il est le 12e constructeur mondial en volume selon Strategy Analytics. Tout comme la Chine, l'Inde devrait devenir un marché très important pour les smartphones. Et les premiers qui tireront profit de cette montée en puissance seront certainement les acteurs locaux. Il est donc logique de garder un œil sur Micromax, un constructeur assez innovant, qui n'hésite pas à implémenter des technologies modernes, comme les écrans auto-stéréoscopiques.

Souhaitant concurrencer les phabrics coréennes, Micromax devrait dévoiler courant juin un modèle 5,5 pouces sous Android : l'A120 Canvas HD Pro. Révélé par GizChina, ce modèle devrait embarquer un processeur quad-core de MediaTek, 2 Go de mémoire vive et un capteur photo de 13 Mpx. La résolution de l'écran atteindrait le Full HD. Bien sûr, quelques points sont à éclaircir, comme la capacité de stockage, les connectiques et les compatibilités réseau.

RÉSEAU 5G À 1 GB/S

Test réussi pour Samsung

Samsung a testé une technique de transmission qui devrait être au cœur des futurs réseaux cellulaires 5G. La vitesse de connexion a atteint 1 Gb/s, alors que les réseaux 4G/LTE, actuellement en cours d'installation, ne dépassent pas encore les 100 Mb/s. Samsung compte commercialiser sa technologie à partir de 2020.



Alors que les réseaux cellulaires 4G commencent à peine à être déployés, des industriels, des opérateurs et certains États travaillent déjà activement sur la génération suivante, la 5G. Si la mise en service de ce type de réseau de téléphonie mobile haut débit n'est pas attendue avant 2020, la course à la maîtrise de cette technologie est lancée.

Samsung a en effet annoncé avoir testé avec succès une connexion 5G délivrant très exactement 1,056 Gb/s sur une distance de deux kilomètres entre deux terminaux. Avec la puissance de la 5G, Samsung promet des transferts de données quasiment illimités. De quoi consommer des films et des jeux en haute définition (HD) ou en 3D, et même d'accéder à de la lecture en streaming de contenus en ultra haute définition (UHD). Voilà pour les promesses sur le papier, qui ne sont pas sans rappeler les discours marketing entendus au moment de l'arrivée de la 3G puis de la 4G...

L'essor fulgurant du marché des smartphones et des tablettes est une tendance de fond qui engendre une consommation accrue de données, via l'accès à des services de cloud computing pour la lecture de contenus (musique, vidéos, documents), le téléchargement (applications, jeux, musique, etc.) et le partage de données à travers les réseaux sociaux. D'ici dix ans, la 4G pourrait avoir atteint ses limites, du moins dans les pays les plus développés, où particuliers et professionnels auront les moyens d'être à la pointe en matière d'usages et d'équipements.

Samsung a travaillé sur une bande haute fréquence de 28 GHz, cette bande est utilisée par les opérateurs de connexion Internet par satellite. Samsung affirme être parvenu à maîtriser le problème de propagation de ces ondes millimétriques sur de longues distances, grâce à un nouvel émetteur-récepteur de réseau adaptatif. L'essai réalisé sur deux kilomètres a nécessité pas moins de 64 antennes pour relayer le signal. Autant dire qu'à l'heure actuelle, le déploiement d'un réseau 5G à l'échelle d'un pays poserait un sérieux défi technique et financier. D'ailleurs Samsung n'est pas le seul à se positionner sur

la 5G. En février dernier, l'opérateur japonais, NTT Docomo, annonçait avoir établi une connexion cellulaire de 10 Gb/s, via une bande de fréquence de 11 GHz. D'autres États ont également décidé de préparer l'arrivée de la 5G. La Chine a ouvert la voie en février 2012 en créant l'IMT-2020 (5G).

L'Union européenne s'est elle aussi impliquée, en annonçant un plan d'investissement de 50 millions d'euros sur l'année en cours, afin d'être prêt pour un lancement commercial à partir de 2020.

Samsung-Android, duo gagnant

Fort de son Galaxy S4, déjà écoulé à 6 millions d'exemplaires selon la marque, et de son large portefeuille de terminaux mobiles Galaxy, Samsung, leader mondial de la téléphonie mobile, continue à écraser la concurrence. Le système Android est implanté dans 74 % des smartphones vendus dans le monde.

Couple en passe de devenir mythique dans l'univers des smartphones. Au premier trimestre 2013, le sud-coréen a vendu plus de 100 millions de téléphones portables (dont 65% de smartphones), selon l'institut Gartner. Soit une progression de 42% comparée à la même période l'an passé.

Le système Android. OS privilégié de Samsung, est embarqué dans 156,1 millions de terminaux, soit dans les trois quarts des smartphones vendus sur la planète.

Le challenger Apple a vendu 38,3 millions de smartphones début 2013, contre 33,1 millions début 2012. Mais sa part de marché s'érode à 18,2%, contre 22,5% il y a un an. Le Californien est suivi par LG, ZTE et Huawei.

4 Prix au TIPA Awards 2013 pour ses produits d'Imagerie

Selon un communiqué de la firme sud-coréenne, repris par mobilealgérie, c'est pour la première fois que les appareils d'imagerie numérique de Samsung remportent autant de Prix lors de la TIPA. Il s'agit en premier lieu du Samsung

Smart Camera NX300 qui a été élu "Best CSC Advanced" (meilleure caméra compacte générale), ce qui la place en tête des meilleures caméras compactes sur le marché. En effet, la nouvelle édition du NX300 dotée d'un objectif de 20,3 mégapixels APS-C CMOS assure une imagerie très nette avec un rendu de couleurs plus que naturelles quelques soient les conditions d'éclairage. Le second appareil est le Samsung Galaxy ayant remporté le prix de "Best Mobile Imaging Device" (Meilleur appareil d'imagerie mobile) pour avoir apporté une nouvelle dimension à l'imagerie mobile, ont déclaré les juges du TIPA. Première caméra 3G sous Android au monde, la caméra Galaxy combine la qualité professionnelle d'un appareil photo haut de gamme et la libre connectivité du Wifi et de la 3G/4G, ce qui permet aux utilisateurs de partager instantanément des images de haute qualité avec leurs amis et famille. Une fois capturées, les images peuvent facilement être visualisées et éditées sur l'écran de la caméra Super Clear Touch Display HD de 4,8 pouces. La caméra du Galaxy est également le premier appareil photo public doté d'une seule lentille Samsung 45mm f/1.8 (2D/3D) raison pour laquelle, il a été primé par les juges du TIPA et a reçu le prix de "Best Mobile Imaging Innovation" (Meilleure Innovation d'Imagerie Mobile). Samsung a aussi reçu le prix "Best Photo TV" (Meilleure Photo TV) pour sa Smart TV F8000 LED 2D/3D, car il modifie la façon dont les utilisateurs visualisent les images sur leur téléviseur en leur permettant "d'interagir avec ces dernières et de les partager sur les réseaux sociaux, d'utiliser les applications, et de se servir de la Télévision en tant qu'image hub avec de nombreux dispositifs", comme l'ont déclaré les juges du TIPA. Les Prix techniques attribués par le TIPA - Technical image press association - sont considérés comme les prix attribués aux appareils d'imagerie et de photo les plus convoités au monde. Chaque année, les éditeurs TIPA votent pour les meilleurs produits d'imagerie et de photo introduits sur le marché au cours des 12 précédents mois. La cérémonie de remise des prix aura lieu à Tokyo, au Japon en juin 2013.

Quand le téléphone pesait.. 1kg !

Nostalgie quand tu nous tiens ! Chaque semaine nous tâcherons de revenir sur les portables ayant marqué plus ou moins nos "vies". Il faut avouer qu'on les regrette - un petit chouïa - même si les Smartphones ont fini par nous les faire oublier.



Motorola DynaTAC

35 minutes d'autonomie, 10 heures de chargement, 22 centimètres de long... il s'agit là des "performances" du Motorola DynaTAC, le 1er téléphone portable de l'histoire ayant vu le jour un certain 3 avril 1973. Si celles-ci auraient tendance à faire sourire aujourd'hui, en 1973, année de sa création, ce concentré de technologie était considéré comme révolutionnaire. Il faut dire qu'il n'existait pas d'appareil portatif aussi léger à l'époque : Un kilo !



GSM d'Alcatel

Le premier mobile fonctionnant avec le GSM est lancé en France par Alcatel en 1991. Malgré son design peu engageant, il comportait de nombreuses innovations technologiques dont certaines encore utilisées aujourd'hui comme le fonctionnement avec une carte SIM.



Bi-Bop

Concurrent du GSM, le Bi-Bop est commercialisé par France Télécom dès 1993 au prix, cassé pour l'époque, de 1890Ff. Moins pratique que le GSM (il est nécessaire de se trouver près d'une borne pour émettre) et souffrant de contraintes de taille (peu de zones du territoire étaient couvertes). Il constitue un des plus grands gouffres industriels des vingt dernières années. Le système est abandonné en 1996 et le GSM prend alors le monopole du marché.

ZOÉ

Une interface à visage humain pour lire nos SMS



Environ 4.000 milliards de Short Message Service sont échangés, chaque année, à travers le monde. Le SMS est devenu la principale activité multimédia des utilisateurs de smartphones. Simple texte, le message court est bien incapable de transmettre la moindre émotion. Afin d'humaniser les SMS, les chercheurs de l'université de Cambridge ont créé

Zoé, un visage numérique qui retranscrit les expressions faciales ainsi que les intonations vocales humaines avec un réalisme bluffant !

1ST FONE

Le téléphone des enfants !

Les constructeurs rivalisent d'imagination pour s'implanter sur un marché de plus en plus exigeant.

Le 1st Fone, quant à lui, vise la catégorie enfantine, et par là leurs parents, en proposant de composer automatiquement 12 numéros préalablement enregistrés pour contacter ses parents ou des proches de la famille. L'appareil est entièrement paramétrable par Internet...

RyanairTalk, la compagnie aérienne se lance dans la téléphonie mobile

La compagnie low cost irlandaise se lance dans la téléphonie mobile en proposant une application sur smartphone qui permet des appels téléphoniques pas cher.

L'application RyanairTalk est disponible en téléchargement sur plate-forme iPhone ou Android. Elle permet aux utilisateurs de passer des appels à bas prix directement à partir de leur smartphone vers toute ligne fixe ou portable via une connexion wifi ou internet 3G. Pour célébrer le lancement de son service de téléphonie mobile, Ryanair offre 10 minutes gratuites sur les portables aux 50.000 premiers clients qui téléchargent l'application.

GOOGLE STREET VIEW

Nouvelle arme de la Lituanie contre la fraude fiscale



Pour traquer les fraudeurs fiscaux, la Lituanie a trouvé un moyen original : elle se sert du programme Google Street View pour vérifier si les valeurs inscrites sur les déclarations de revenus et de patrimoine correspondent bien à la réalité. Le fisc lituanien a déjà repéré une centaine de cas. Dès le lancement de Google Street View en Lituanie en début d'année, le fisc lituanien s'est emparé de cet outil de vision panoramique des rues pour vérifier les déclarations de patrimoine des habitants du pays. La méthode s'est avérée plus que fructueuse. Les inspecteurs lituaniens ont déjà relevé 130 cas suspects. Dans leur collimateur, des habitations construites illégalement, non déclarées au cadastre ou revendues sans payer d'impôts.

Et les exemples sont éloquentes. Un couple rési-

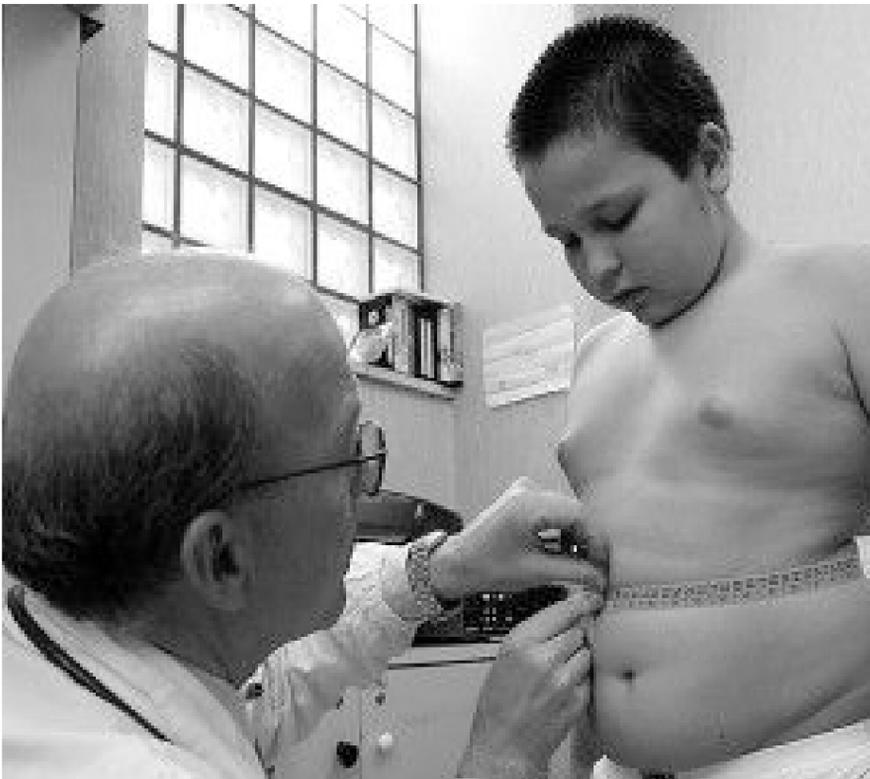
dant à Kaunas, la deuxième ville du pays, devra payer 68 000 euros au fisc pour ne pas avoir déclaré la vente de dix terrains et des maisons construites dessus sans être déclarées. Dans un autre cas, c'est une demeure qui sera saisie. Les ressources officielles d'un couple n'étaient pas suffisantes pour leur permettre de se faire construire une résidence si luxueuse.

L'avantage principal de Google Street View : une économie de temps et d'argent. Les premières vérifications s'effectuent désormais d'abord via internet ; les inspecteurs se déplacent seulement pour confirmer leurs soupçons. Aujourd'hui acclamé, Google Street View avait pourtant bien failli de ne pas être autorisé en Lituanie. Les autorités locales craignaient des violations à l'égard de la protection de la vie privée et de la sécurité.

OBÉSITÉ DES ENFANTS

Le bisphenol A pointé du doigt

Une étude menée aux Etats-Unis associe, pour la première fois, le bisphenol A, présent notamment dans les boîtes de conserve et les cannettes, à l'obésité chez les enfants.



« Il est clair qu'une mauvaise alimentation et que l'absence d'activité physique sont responsables de l'obésité chez les enfants. Mais l'histoire ne s'arrête pas là », affirme le Dr Leonardo Trasande, pédiatre et professeur de médecine environnementale à l'Université de médecine de New-York. Une étude qu'il a dirigée auprès de 3.000 enfants et adolescents vient, en effet, de faire un lien entre l'exposition au bisphenol A et le risque d'obésité. « Notre étude laisse à penser qu'il faut aussi prendre en compte des causes environnementales potentielles, particulièrement chimiques, qui pourraient être un facteur de plus contribuant à l'obésité ». Cette étude, menée de 2003 à 2008, a notamment comparé le taux de BPA dans les urines et le poids des enfants qui, selon les résultats, ont été divisés en quatre groupes. Environ 22% des enfants avec le taux le plus élevé de BPA étaient obèses contre seulement 10% chez ceux avec les niveaux les plus faibles. « Mais le plus important dans cette étude, c'est qu'elle a montré que les enfants qui avaient un important taux de bisphenol A dans les urines avaient 2,6 fois plus de

risques d'être obèse tout en ayant une alimentation saine et en n'avalant aucun surplus de calories. Ce qui semble indiquer que le bisphenol modifie réellement le métabolisme des enfants », insiste le Pr Trasande.

Bisphenol : d'autres études l'accablent

D'autres études ont déjà pointé du doigt les dangers du Bisphenol A, qui est employé dans la fabrication de nombreux récipients alimentaires ou dans les couches intérieures des cannettes. On sait que les fillettes exposées in utero au bisphenol A ont des risques accrus d'anxiété ou d'hyperactivité, que l'exposition au bisphenol A a des conséquences néfastes sur les connexions du cerveau et sur la vitalité des spermatozoïdes...

Rappelons que le Parlement français a voté une interdiction totale du Bisphenol A pour tous les récipients alimentaires à partir de 2014 et dès 2013 pour les produits destinés aux enfants moins de 3 ans.

In Top santé

Pourquoi les bébés pleurent-ils ?

La principale fonction des pleurs pourrait être de créer des liens d'attachement entre la mère et l'enfant. Ils inquiètent, irritent, épuisent... et enferment nombre de parents dans un terrible sentiment d'impuissance. Les pleurs du nourrisson constituent un des premiers motifs de consultation dans les premiers mois de vie d'un enfant, mais aussi la principale cause d'appels à la ligne de soutien Allo Parents Bébé.

De tout temps, les familles se sont interrogées sur la meilleure façon de répondre à ces cris, que les médecins ont encore le plus grand mal à expliquer. « La plupart des pleurs excessifs n'ont aucune cause médicale identifiée », remarque le Dr Gisèle Gremmo-Feger, au CHU de Brest. Faute d'explication, les pédiatres les attribuent souvent à une colique ou à un reflux gastro-œsophagien. En réalité, moins de 5% des pleurs ont pour origine une vraie pathologie. »

Immature et dépendant

Selon les études pédiatriques, de 10 à 30 % des nourrissons pleureraient de manière excessive - ou jugée telle par leurs parents. Ces cris, plus ou moins consolables, surviennent en général dès la deuxième semaine de vie, culminent entre 6 et 8 semaines (lors de ce pic, un quart des bébés pleurent plus de 200 minutes par jour) puis s'atténuent et disparaissent vers l'âge de 5 mois, sans entraîner de conséquence sur le développement ultérieur.

« Ces cris correspondent à une phase normale du développement », assure Philippe Grandsenne, pédiatre. « Quand il vient au monde, le bébé humain est très immature et dépendant, complète Stéphane Clerget, pédopsychiatre. Comme d'autres mammifères, il supporte très mal d'être seul. Or, il n'a que ce moyen pour exprimer son mal-être. »

La méthode Ferber critiquée

Comment réagir face à ces signes de détresse ? Eternellement désemparés par ce phénomène qui reste en grande partie mystérieux, les parents ont tout essayé : bercements, allées et venues dans la maison, promenades en voiture ou en poussette... Certains, au contraire, laissent pleurer le nourrisson en espérant qu'il parvienne à se calmer par lui-même. Nombre de pédiatres conseillent, en



effet, aux mères d'apprendre au bébé à se consoler seul et à ne pas intervenir trop vite, voire à ignorer les pleurs. Au milieu des années 1990, le pédiatre américain Richard Ferber a remis au goût du jour cette méthode « dure » visant à résoudre les problèmes de sommeil du bébé de plus de 4 mois en le laissant pleurer dans son lit sans le prendre, mais en revenant régulièrement le reconforter. Le succès de ses livres illustre le désarroi des parents face au mal-être exprimé par leur bébé. Cette gestion de l'endormissement et des réveils nocturnes est cependant contestée par des médecins qui dénoncent son impact sur la relation entre le bébé et son entourage. « Le pleur est un signal, une sorte de sirène biologique, dont la principale fonction est d'attirer l'attention et de créer des liens d'attachement », analyse ainsi le Dr Gremmo-Feger.

La fin des pleurs ne signifie pas la fin du stress

Une étude menée en Nouvelle-Zélande, publiée en juillet dans la revue *Early Human Development*, pointe d'ailleurs les limites du « laisser pleurer ». Durant cinq jours, les chercheurs ont mesuré le taux de cortisol - l'hormone du stress — dans la salive de bébés participant à un

programme hospitalier d'éducation au sommeil inspiré par la méthode Ferber. Leurs mères ont aussi subi des prélèvements. Les nourrissons, âgés de 4 à 10 mois, devaient apprendre à s'endormir sans aide — si ce n'est la visite régulière d'une infirmière. Dans une pièce voisine, leur mère pouvait entendre les pleurs sans avoir le droit d'intervenir. Au premier jour du programme, la plupart des bébés ont pleuré au moins vingt minutes. Une augmentation du taux de cortisol, symptôme du stress, a été constatée chez le nourrisson comme chez sa mère. Au troisième jour, les bébés ont cessé de pleurer mais leur production de cortisol est restée élevée, ce qui laisse penser qu'ils sont toujours stressés mais ont renoncé à le manifester. Leur mère, visiblement apaisée par l'arrêt des cris, a pour sa part cessé de produire cette hormone du stress. Ainsi, l'arrêt des pleurs ne signifie pas forcément que le bébé est apaisé. « Les nourrissons n'ont pas appris à gérer intérieurement leur angoisse de séparation », concluent les auteurs de l'étude. Plus globalement, le Dr Gisèle Gremmo-Feger observe que « les pratiques de maternage qui préconisent de mettre l'enfant à distance et de ne pas réagir trop vite à ses pleurs peuvent au contraire les favoriser et augmenter considérablement leur durée ».

FESTIVAL DE CANNES 2013

D'Alger à Cannes

C'est avec un grand enthousiasme que les responsables de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel annonce la participation de l'Algérie à la 63^e édition du Festival de Cannes. Une manifestation cinématographique mondiale où l'AARC représente l'Algérie jusqu'au 26 mai prochain à travers l'organisation d'un pavillon au niveau du Village international. Une occasion de faire découvrir aux festivaliers le panorama du 7^e art algérien.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Au sein du Festival de Cannes, le Village international est un microcosme qui joue le rôle de tribune du cinéma mondial. Lieu d'exposition et de rencontres, sa vocation est de permettre aux pays producteurs de cinéma de mettre en valeur leur identité culturelle, leurs institutions et la variété de leurs créations en leur offrant une forte visibilité. Chaque pays représenté bénéficie de l'espace privé de son pavillon pour organiser ses échanges avec les professionnels du monde entier.

Ainsi le cinéma algérien est pour la seconde fois présent à ce village international où l'AARC présente les dernières productions cinématographiques nationales de l'année 2013 ainsi que celles en cours de production. Cette année, la participation de l'Agence sera marquée par l'organisation de journées thématiques, ces dernières seront consacrées entre autres aux mécanismes de production cinématographique et à la promotion de l'Algérie comme « Destination ciné-



matographique ». Des journées dédiées aux coproductions internationales sont au programme, ainsi qu'une journée hommage à la mémoire de la Princesse de la musique arabe, la regrettée Warda El Djazairia, dont sa dernière œuvre musicale *Eyyam* sera présentée sous forme de vidéo-clip, une coproduction AARC et Reyad Kasri.

A travers le pavillon Algérie, les professionnels du monde entier pourront découvrir un catalogue riche avec notamment les œuvres cinématographiques produites par l'AARC en 2013 dans le cadre du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (FDATIC) - ministère de la Culture. Dans la catégorie longs métrages de fiction, seront présentés : *Le menteur* de Ali Mouzaoui, *L'héroïne* de Cherif Aggoune, *Titi* de Khaled Barkat, *Jour de cendre* de Amar Sifodil, *D'un conte à l'autre* de Rabie Benmokhtar, ou encore *Mista* de Kamel Iaïche. La catégorie court-métrage sera quant à elle représentée par

les films : *Le hublot* de Anis Djaad, *Iminig* de Mbarek Menad ou encore *El mektoub* de Lamia Brahim. Dans la catégorie film documentaire seront présentés : *Sur les traces de Rachid Koraïchi* de Laurent Boullard, *Tiddis et l'Histoire* de Chahrayar Boulberdaa, ainsi qu'une sélection de films documentaires réalisés dans le cadre des célébrations du 50^{ème} anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie, sous l'égide du ministère de la Culture et en partenariat avec le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA). Aussi et pour la première fois, sera présenté dans la catégorie long métrage animé, le film d'animation *Papa Nzenou conte l'Afrique*, une coproduction AARC et la société de production Dynamic Art Vision. Enfin, l'AARC présentera ses grandes coproductions cinématographiques à savoir *Le burnous embrasé* de Belkacem Hadjadj, *El Wahrani* de Lyes Salem, *Enemy way* de Rachid Bouchareb et enfin la production algéro-

palestinienne *Les yeux du voleur* (Eyes of thief) de la réalisatrice Najwa Najjar.

Le pavillon Algérie servira à la mise en avant des jeunes cinéastes et producteurs algériens tels que Yacine Bouaziz avec son projet *El Djazira* réalisé par Amine Sidi Boumediene. Le court métrage sera projeté dans le « short corner » au côté des œuvres *Le Fou du schiste* de Sofiane Bellali, *Tarzan, Don Quichotte et nous* de Hassen Ferhani, *La nuit* de Yanis Koussim et *Dayen* de Abelkader Salmi. Le pavillon de l'Algérie sous l'égide du ministère de la Culture, organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), sera la vitrine du cinéma algérien actuel avec la présence d'une délégation composée de jeunes réalisateurs, comédiens et producteurs.

Il donnera de la visibilité aux professionnels algériens en mettant à leur disposition un espace de travail et d'échanges avec les professionnels internationaux du secteur cinématographique. **K. H.**

YAKMAR OUA YABANE DU THÉÂTRE RÉGIONAL DE SOUK AHRAS

Vif succès de la pièce

La nouvelle production du théâtre régional de Souk Ahras (TRSA), 'Yakmar oua yabane', présentée le week-end dernier, a obtenu un vif succès comme le prouve la standing-ovation qui accompagna le baisser de rideau.

Ecrite par le Dr Ahmed Hamoumi, mise en scène par Haider Benhocine, cette œuvre dont la scénographie et la musique sont respectivement signés Halim Rahmouni et Hacène Lamamma, plonge le spectateur dans la guerre psychologique menée par la France coloniale contre le peuple algérien et dans la farouche résistance de l'Armée de libération nationale (ALN).

Servie par un décor éblouissant, rehaussé par la particularité architecturale du théâtre de Souk-Ahras qui dont la construction remonte à 1930, la pièce Yakmar oua Yabane s'ouvre sur le procès, dans la clandestinité, d'un policier accusé durant la Révolution de violences sur des Algériens.

Le déroulement du procès organisé par le FLN sous l'occupation française, tient une heure et demie durant, le public en haleine, l'assistance appréciant le caractère humain des accusateurs et l'équité du procès, contrairement aux jugements expéditifs de la France coloniale à cette époque.

Présentée dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, 'Yakmar oua yabane' (se dit d'une chose qui devient tellement évidente qu'elle ne peut être occultée, ndlr) est issue des ateliers de formation assurés par la direction du théâtre régional de Souk Ahras.

C'est la quatrième production du TRSA après 'Adam ou El Ouahch' (Adam et l'ogre) dédiée aux enfants, Al Mouchaouahoune (les mutilés), et Chahed oua chahid (Témoin et martyr).

APS

GGÉNÉRALE DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE SONATE POUR DARWICH ET LA LUNE

Un spectacle à la mesure du poète

La générale de *Sonate pour Darwich et la lune* a été donnée au Théâtre national algérien (TNA), à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de la "Nakba" (catastrophe), mettant en valeur la dualité entre l'être et le néant et la détermination du peuple palestinien à vivre sur ses terres.

Adaptée de l'œuvre poétique de Mahmoud Darwich et mise en scène par le Palestinien Khaled Mohamed Ibrahim Al Tarifi, la pièce s'inscrit dans le genre épique avec une forme esthétique tragique aux chorégraphies évoquant le tourment, face au sentiment d'opiniâtreté qui défie le spectre de la mort dont la sentence est chaque fois repoussée.

"Être ou être" (tournure antiphrastique d'"être ou ne pas être" de Shakespeare), a été le leitmotiv du spectacle marqué par des antagonismes intellectuels où les conflits se sont installés dans la réflexion, opposant les concepts de l'amour, du temps, de la famille, de l'honneur et du combat pour la liberté à celui de la mort pour faire régner la vie dans l'essence même de sa beauté et sa puissance.

Une succession de tableaux retraçant les étapes franchies, depuis 1948, par le peuple palestinien dans son combat contre

l'occupation israélienne est suggérée dans un jeu d'acteur juste et crédible.

Des chorégraphies expressives bien conduites, ont été conçues sur des dualités telles que la rose dans le noir d'une nuit triste, le vol irrégulier d'un apollon guetté par le spectre de l'obscurité ou encore le cavalier, gardant dans sa besace un testament et une poignée de terre, guetté par le néant.

Dans un décor nu qui a laissé émerger la puissance du texte, plus de vingt personnages sont apparus dans ce spectacle auquel a pris part Sara Dib Omar Er'Rachq, l'unique comédienne palestinienne aux côtés d'artistes algériens dont ce fut la première scène pour certains d'entre eux.

L'agencement des lumières, les costumes noirs, les effets d'ombres, la musique, les bruitages et le battement régulier renvoyant au temps qui passe, entretenu durant toute la pièce, ont donné au spectacle les ingrédients nécessaires à la transmission d'émotions et à la création d'atmosphères adéquates à la trame.

Mahmoud Darwich est né en 1941 à El Jallil (Palestine), encore sous mandat britannique, aujourd'hui occupé par Israël.

Lors de la guerre israélo-arabe de 1948, ce village a été rasé et ses habitants, dont la famille Darwich, forcés à l'exil.

Le poète, décédé en 2008, a publié son premier recueil *Oiseaux sans ailes* en 1960, à l'âge de 19 ans.

Rédacteur du texte de la proclamation de l'Etat de Palestine, il avait acquis une notoriété internationale, avec près de trente ouvrages traduits en quarante langues.

Lauréat du prix Lénine de l'ex-URSS et chevalier des Arts et des Lettres (France), l'auteur du célèbre *Eloge de l'ombre*, poème plus connu sous le titre de *Beyrouth*, avait reçu plusieurs distinctions internationales dont le prestigieux Prix Prince Claus pour "son œuvre impressionnante".

"Dans un texte poétique profond où toutes les entrées possibles convergent vers l'attachement à la terre, la poésie de Mahmoud Darwich, présente dans tous les foyers palestiniens, est une arme qui finit par prendre la dimension du territoire", dira à l'APS, Khaled Mohamed Ibrahim Al Tarifi. *Sonate pour Darwich et la lune* est produite dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et la Palestine.

APS

FOOTBALL, 1/8^{es} DE FINALE DE LA COUPE DE LA CAF

L'Aigle noir prend une sérieuse option

L'ES Sétif a pris une sérieuse option pour la qualification aux quarts de finale de la Confédération africaine de football, grâce à son succès vendredi à domicile face à l'équipe gabonaise de l'US Bitam par 2 buts à 0, en match comptant pour les 1/8es de finale aller de cette compétition continentale.

PAR MOURAD SALHI

En battant cette équipe gabonaise, les poulains de Velud sont plus que jamais en mesure de décrocher leur ticket pour le prochain tour de cette joute continentale. Mais attention, il faudra absolument retrousser les manches car le match retour sera une tout autre paire de manche. El-Okbi et Aoudia ont été les artisans de cette victoire qui leur permet d'aborder la manche retour, prévue dans deux semaines sous de bons auspices. Une chose est sûre, le représentant algérien dans cette joute africaine a eu fort à faire devant une formation gabonaise athlétique, technique et très accrocheuse. Ce sont, d'ailleurs, les visiteurs qui se créeront les premières occasions du match mais sans aucune efficacité. Ce n'est qu'à l'approche de la pause que les coéquipiers de Khedaïria, décident de passer à la vitesse supérieure. El-Okbi, qui a raté une belle occasion à la 35e minute, aura plus de chance 5 minutes plus tard en exécutant de fort belle manière un coup franc excentré sur la droite du terrain qui trompe le gardien Bitscki. Le deuxième but fut l'œuvre du remplaçant Mohamed-Amine Aoudia qui a repris victorieusement de la tête un



nouveau coup franc d'El-Okbi à un quart-d'heure seulement du coup d'envoi de la seconde mi-temps. Deux buts d'écart qui donnent une marge rassurante à l'équipe de Aïn Fouara qui a enregistré l'expulsion de Farouk Belkaïd. Auréolée de son titre de champion d'Algérie décroché mardi dernier chez son voisin du CABB Arréridj, l'Entente de Sétif semble entièrement focaliser sur cette compétition africaine. Il reste qu'en dépit de la marge de 2 buts à 0, la qualification est loin d'être acquise et c'est peu dire que d'affirmer que les Aigles Noirs se devront, dans deux semaines au Gabon,

voler un peu plus haut et ne pas se contenter du rase-mottes observé durant la majeure partie de la rencontre de vendredi soir sur leur pelouse du stade 8-Mai 45. L'ES Sétif, qui a assuré le titre du championnat avant la clôture de l'exercice de deux journées, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, mais il tentera d'aller le plus loin possible dans cette compétition continentale. Les Sétifiens sous la houlette de Velud auront encore devant eux deux semaines pour mieux préparer cette manche retour qui s'annonce d'ores et déjà difficile en terre gabonaise.

M. S.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE, 30^e ET DERNIÈRE JOURNÉE

USMH-MCA domicilié au stade 1er-Novembre d'El-Harrach

Le match USM Harrach-MC Alger, prévu ce mardi, comptant pour la 30e et dernière journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, se jouera au stade 1er-Novembre d'El-Harrach, a indiqué, samedi, la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Une véritable polémique s'est d'ailleurs enclenchée depuis quelques jours autour de la domiciliation de ce derby, dont l'enjeu n'est autre qu'une deuxième place au classement, synonyme d'une qualification à

la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique. Lors de l'intersaison, la LFP avait décidé de faire jouer au stade 5-Juillet toutes les rencontres opposant les clubs de la capitale, mais l'USMH insiste à accueillir le "Doyen" dans son stade fétiche du 1er-Novembre, estimant qu'il s'agit d'un "droit légitime" après avoir disputé le match aller entre les deux équipes (victoire du MCA 2-1) au stade olympique, lieu de domiciliation de son adversaire. "En raison de la domiciliation des rencontres derbies de

l'aller MCA-USMH et CRB-USMA sur les terrains des clubs recevants, les matchs retour auront lieu respectivement au stade 1er-Novembre d'El-Harrach et au stade Omar-Hamadi", explique l'instance dirigeante de la compétition. A deux journées de la fin du championnat, l'USMH, qui rendra visite au CS Constantine ce samedi après midi, occupe la seconde place avec trois points d'avance sur le MCA qui reçoit en même temps le CA Batna.

APS

AFROBASKET DAMES 2013

Tunisie-Algérie les 29 juin et 1er juillet

Les éliminatoires de la zone I, entre l'Algérie et la Tunisie, comptant pour le Championnat d'Afrique des nations Afrobasket dames 2013 se dérouleront à Tunis les 29 juin et 1er juillet prochains, a indiqué, vendredi, la Fédération internationale de basketball Fiba Afrique. L'Algérie et la Tunisie sont les deux pays qui s'affronteront pour la dernière place qualificative de la plus grande compétition de basketball féminin du continent, en

deux manches. Le match aller se déroulera le samedi 29 juin et le match retour le lundi 1er juillet 2013, précise la même source. La sélection algérienne dames a pris part à 5 éditions de l'Afrobasket. Sa dernière participation remonte à 2003 ou elle s'est classée 10e sur 10 participants. La Tunisie compte 10 participations à l'Afrobasket dames avec deux médailles d'argent à la clé, en 1974 et en 2000. Elle s'est classée 10e sur 12 lors de la dernière

édition en 2011 à Bamako, Mali. L'Afrobasket dames 2013 se tiendra du 20 au 29 septembre prochain à Maputo, au Mozambique. Onze pays ont déjà assuré leur qualification ; il s'agit de l'Angola, Sénégal, Mali, Nigeria, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Cameroun, Kenya, Zimbabwe, Egypte et le Mozambique (détenteur du titre). Le tirage au sort de la compétition aura lieu au 31 mai 2013 au City Hall de Maputo, au Mozambique.

APS

HANDISPORT-CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE OPEN D'ATHLÉTISME

Plusieurs performances mondiales réalisées

Environ treize meilleures performances mondiales et un record d'Afrique ont été enregistrés vendredi au stade annexe du Complexe sportif olympique (OCO), lors de la seconde journée du championnat d'Algérie Open d'athlétisme handisport qui s'achève samedi. Le record d'Afrique a été réalisé par l'athlète du Groupement sportif pétroliers (GSP), Bentría Firas (F11) au concours du triple saut, avec un saut mesuré à 12.34m. C'est une première performance africaine enregistrée à ce concours chez les visuels. "Je suis satisfait de ma performance qui me stimulera à l'améliorer lors des Mondiaux de Lyon (juillet prochain). Je crois que les conditions étaient réunies aujourd'hui pour me permettre de réaliser ce saut. J'ai une marge de progression et j'espère continuer sur la lancée", a indiqué l'athlète international Firas.

Ce record de Firas avait été précédé par la réalisation de plusieurs meilleures performances mondiales de l'année, notifiées par les techniciens présents et attendront leur homologation par le délégué du Comité Paralympique international (IPC), d'autant plus que ce championnat d'Algérie "Open" d'athlétisme est qualificatif, cette année, au prochain championnat du monde d'athlétisme. Gasmî Mounia (Batna) s'est taillée la part de lion, en réalisant un jet de 5.68 m au lancer du poids et un 12.98m au disque de sa classe (F32). Elle a été imitée par plusieurs autres athlètes internationaux, à l'image de Safia Djallal (GSP), (F58) au javelot (30.12 m), Nadia Medjmedj (Union Constantine) au disque (25.00m) de la classe (F57), la championne paralympique, Nassima Saïfi (GSP) avec un jet de 38.00m au disque (F58), et El Ouadjda Oumssaad (EN) qui a placé son javelot à une distance de 19.29m chez les (F34).

Bonne prestation des internationaux

Chez les garçons, le champion du monde des F32, Karim Bettina (Union Constantine) a enregistré un jet de 10.69m au poids, de même que Bahlas Houari (Amel Oran) dans la même classe, mais au concours du disque avec un lancer mesuré à 22.63m. Le champion paralympique chez les T54, Mohamed Berrahal (GSP) a été lui aussi de la partie, avec les performances mondiales au 100m avec un chrono (21.78). Son coéquipier au GSP, Redouane Ait Saïd a remporté le concours du lancer du poids des (F58) avec à la clé une très belle performance (14.23m). Pour sa part, l'athlète Meskine Mamar (Mascara) a pris la 1re place au poids (F46), grâce à son jet mesuré à 13.01m (performance mondiale). Cette seconde journée du championnat national a été marquée par l'émergence de deux nouveaux athlètes, auteurs chacun de bons lancers. Kadour Gendouz (Mostaganem) qui a mis son jet du javelot à une distance de 37.80m chez les F40, et Mohamed Nadjib Amchi (Batna) qui a réalisé un 10.29m au lancer de poids, classe F32. "Je crois que ces performances sont prometteuses pour nos capes, à deux mois du coup d'envoi du mondial d'athlétisme à Lyon. Des résultats qui confirment la bonne santé du handisport algérien. On a une dernière journée (samedi) dans laquelle on s'attend à d'autres bons résultats", a indiqué le DTN de la Fédération, Zoubir Aïchaine.

Selon le technicien algérien, 27 athlètes algériens avaient déjà réalisé les minima de participation au Championnat du monde, et il est attendu que ce nombre soit multiplié, lors du rendez-vous d'Alger auquel prennent part 400 athlètes, dont quatre Tunisiens et deux Jordaniens.

Il est à noter que ce championnat national est supervisé par le délégué de l'IPC, le Tunisien Tarek Souei, qui suit avec attention les épreuves, et contrôle la compétition. "Pour l'instant, tout se passe bien, il y a une bonne participation et de l'engouement pour cette seconde journée. Le niveau compétitif est assez bon. J'interviens surtout sur les aspects technique avec les officiels et également lorsqu'il y a un litige pour apporter un avis", a expliqué M. Souei qui est trop sollicité durant la compétition.

Le championnat d'Algérie Open d'athlétisme est ouvert aux athlètes algériens détenteurs des 16es premières places de chaque course et des douze premiers de chaque concours, réalisés lors des cinq derniers meetings organisés depuis le début de la saison. Chaque athlète pourra participer à trois épreuves au maximum, y compris les athlètes étrangers.

APS



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

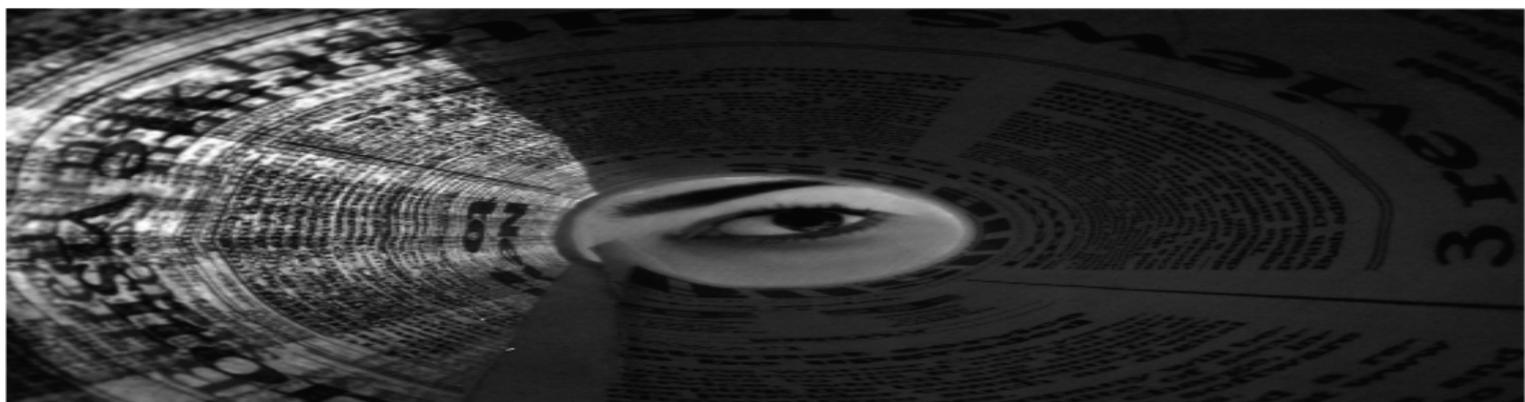
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
 Quotidien national d'information Libre

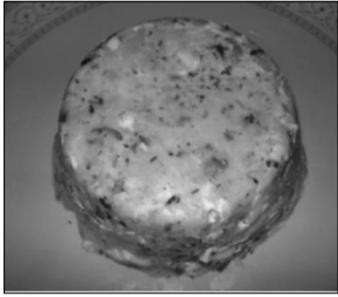


L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Salade fraîche d'été



Ingrédients :

4 pomme de terre
1 boîte de thon
Quelques olives vertes
1 c. à soupe de persil
1 gousse ail
Fromage coupé en dés
2 c. à soupe de mayonnaise
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de vinaigre
Sel, poivre noir

Préparation :

Cuire les pommes de terre à l'eau salée, les écraser, leur ajouter le thon conserve à l'huile émietté, les olives en dés, le persil coupé finement, le fromage en dés, huile d'olive, poivre, sel, le vinaigre et l'ail râpé. Mélanger bien le tout, ajouter la mayonnaise, remélanger, mettre dans un moule au choix, presser un peu pour avoir la forme et démouler dans l'assiette de présentation.

Beignets au miel



Ingrédients :

250 g d'eau
60 g de beurre allégé
10 g de sucre semoule
1 pincée de sel
150 g de farine
5 g de levure chimique
4 œufs
Huile de friture
Miel
Eau de fleurs d'oranger

Préparation :

Ajouter la levure chimique avec la farine. Dans une casserole, verser l'eau, ajouter le beurre en dés, le sucre et le sel, porter à ébullition. Hors du feu, ajouter la farine en une seule fois, pour éviter les grumeaux, mélanger vigoureusement pour incorporer la farine. Remettre la casserole sur le feu. Dessécher la pâte une trentaine de secondes puis incorporer les œufs un par un.

Laisser chauffer la friture à 170°. Prendre une boule de pâte, la jeter dans la friture, les beignets se retournent seuls. Dans une petite casserole, faire fondre le miel avec l'eau de fleurs d'oranger. Arroser les beignets bien égouttés avec cette préparation.

CANICULE

Les bons réflexes

Les deux risques majeurs en période de canicule sont la déshydratation et le « coup de chaleur » : soit l'organisme transpire abondamment et manque d'eau, soit il ne transpire pas assez et sa température monte.

Ce qu'il faut faire :

- S'exposer le moins possible à la chaleur et s'hydrater abondamment en buvant beaucoup d'eau.

Le risque de déshydratation est encore plus important chez les personnes âgées. Il est donc primordial qu'elles se protègent au maximum de la chaleur, en passant plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé, et en humectant régulièrement leur peau pour faire baisser leur température corporelle.

Il est essentiel aussi qu'elles boivent environ 1,5 l d'eau par jour.

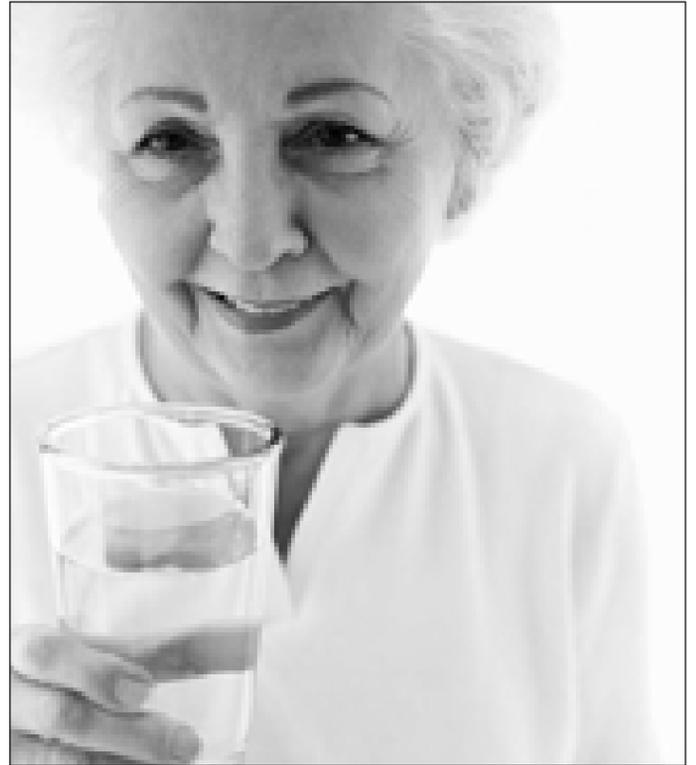
- Par ailleurs, en période de chaleur, même si l'appétit peut avoir diminué, il est important

de continuer à manger suffisamment (si besoin en fractionnant les repas) pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme.

En effet, lorsqu'une personne âgée boit beaucoup d'eau sans manger, les sels minéraux se diluent dans l'organisme. La personne s'expose alors au risque d'hyponatrémie (qui entraîne des troubles de la conscience, des nausées, des vomissements...).

Petit mémo des signes d'alerte chez la personne âgée déshydratée :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabi-



tuelle à se déplacer ;

- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.

- Nausées, vomissements, diarrhée, soif ;

- Crampes musculaires ;

- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C) ;

- Agitation nocturne inhabituelle.

AU JARDIN

Soins adéquats pour le potager du printemps

Juillet et août amènent avec eux chaleur, sécheresse et orage avec parfois des écarts de températures importants entre les jours et les nuits ; bref, toutes les conditions propices à la prolifération de maladies et de prédateurs nuisibles dans le potager. Voici un petit aperçu de grands classiques :

Maladies et prédateurs L'oïdium :

Ce feutrage blanc envahit le feuillage des fruits et légumes. Le traitement de base reste le soufre, mais attention, si le soufre est très peu toxique, certains produits soufrés vendus dans le commerce contiennent également d'autres composés chimiques de synthèse : pensez à lire les étiquettes !

Les araignées rouges :

Acariens qui «s'épanouissent» quand le jardin souffre de



sècheresse. Haricots, aubergines, mais aussi pommiers et poiriers, autant de victimes de la salive empoisonnée de ces insectes. Elles n'aiment pas

l'eau ? Arrosez-les !

Partir en vacances :

Pas de vacances pour le potager. Pendant votre absence,

légumes, fleurs et fruits continuent de se développer. Prenez, donc, quelques précautions avant le grand départ :

- Si vous n'avez pas de système d'arrosage goutte-à-goutte ou de micro-irrigation, alors lancez-vous dans le paillage, binage et sarclage ; cela aidera vos légumes à faire face à l'absence d'arrosages et ralentira la progression des mauvaises herbes.

- Vérifiez que vos pieds de tomates sont bien attachés à leurs tuteurs ; ils vont continuer de croître.

Récoltez vos herbes aromatiques qui risquent de monter en graines pendant votre absence. Afin de conserver cette cueillette avancée, vous pouvez la congeler.

Et bien sûr, cueillez les légumes mûrs, ou presque (tomates, melons, haricots, ...) ; ils ne vous attendront pas !

Astuces

Utiliser un compost saint pour les plantes



Ne mettez jamais au compost des végétaux qui ont eu le mildiou. Et évitez d'y mettre également les herbes trop coriaces qui pourraient reprendre vie plus tard.

Obtenir une culture de maïs doux



Attention pour la culture du maïs doux : afin d'éviter de polliniser votre maïs sucré avec une variété pour animaux, une distance d'au moins 100 m est nécessaire avec tout champ de maïs grain. Sinon, il y aura hybridation et il deviendra dur et immangeable pour les humains.

L'ortie comme engrais naturel



N'hésitez pas à mettre une bonne poignée de feuilles d'orties dans le trou de plantation de vos légumes et arbustes. Cela leur fera un engrais excellent.

Planter du persil

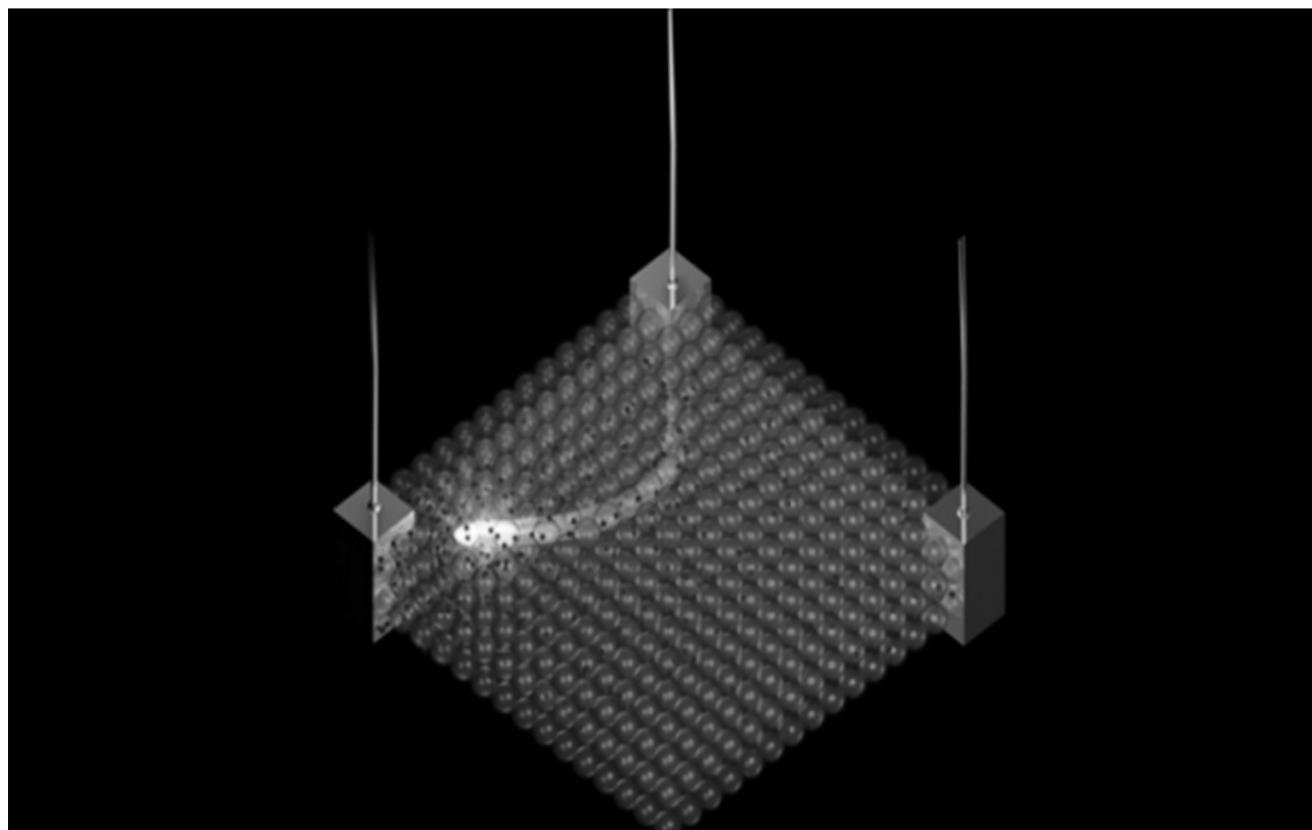


Trempez les graines 24 heures à l'avance. Mélangez-les avec du marc de café pour faciliter la régularité du semis. Recouvrez les graines d'une fine couche de sable pour éviter la battance lors des arrosages.

De petites impulsions électriques pourraient aider la compréhension des maths

Stimuler le cerveau avec de petites impulsions électrique permet d'améliorer la capacité à effectuer des calculs mentaux durant une période maximum de six mois, selon une nouvelle étude.

Si diviser l'addition à chaque repas au restaurant vous semble une tâche insurmontable, voici une solution qui pourrait vous changer la vie ! Des chercheurs de la célèbre Université d'Oxford sont parvenus à mettre au point un moyen permettant de donner un petit coup de pouce à votre masse cérébrale. Ce traitement qui s'apparente à une véritable potion magique s'articule autour de petites impulsions électriques, inoffensives, effectuées directement sur le cuir chevelu. Pour tester leur protocole, les scientifiques ont demandé à 25 étudiants bénévoles d'effectuer des calculs et apprendre des théorèmes mathématiques durant cinq jours à raison de vingt minutes par jour. Durant le processus de test, seule la moitié des sujets ont reçu une série d'impulsions équivalant à celle d'une pile de type LR6. Les résultats, publiés dans la revue *Current Biology*, indiquent que les étudiants ayant reçu des impulsions, ont plus de facilités à résoudre les calculs que ceux n'ayant pas été traités. Et encore plus étonnant : l'amélioration de cette capacité se chiffre à 28%. Un chiffre encourageant, sachant qu'à l'heure actuelle, environ un cinquième de la population mondiale présente des difficultés en calcul mental tandis qu'une personne sur vingt souffre de dyscalculie. Grâce à leurs travaux et à cet étonnant résultat, les chercheurs espèrent également pouvoir développer des dispositifs pour aider les jeunes élèves et les personnes âgées.



Une technique à ne pas reproduire chez soi !

"La quantité d'électricité que nous appliquons est très faible et totalement indolore. La plupart des gens nous ont même demandé si le dispositif

fonctionnait car il ne le sentait pas" explique Roi Cohen Kadosh, neurologue et directeur de l'équipe de recherche. Parce que le protocole était encadré de mesure de sécurité envers les sujets de test, le chercheur met toutefois en garde les

patients qui voudraient réaliser par eux même l'expérience : "Ils pourraient se faire plus de mal que de bien", prévient le chercheur. Un risque qu'il ne vaut mieux pas calculer, apparemment.

Singes et grands singes auraient divergé très tôt

Publiant leurs travaux dans *Nature*, des chercheurs américains ont mis au jour en Tanzanie deux fossiles de primates datant de quelques 25 Ma, qui prouvent que la lignée des grands singes avait déjà divergé de celle des autres singes de l'Ancien Monde à cette époque. C'est dans la région de Rukwa (sud-ouest de la Tanzanie), au sein de sédiments datés géologiquement entre - 34 et -23 Ma (Oligocène), qu'une équipe de l'Université de l'Ohio a découvert ces fossiles de primates, appartenant à 2 espèces jusqu'à présent inconnues : *Rukwapithecus fleaglei*, représenté par une mandibule et plusieurs dents, et *Nsungwepithecus gunnelli*, représenté par un fragment de mâchoire et une seule dent. Or, le premier est un hominoïde - le groupe zoologique qui comprend les grands singes et les hommes, anciens ou actuels - et l'autre un cercopithécoïde - le groupe qui comprend les autres singes de l'Ancien Monde (les singes du Nouveau Monde constituant encore un groupe à part). Les deux lignées, issues d'un ancêtre commun et présentes



ici simultanément, ont donc divergé avant la date de formation de ce terrain, concluent les chercheurs. "L'Oligocène supérieur est parmi les périodes les moins documentées en échantillons dans l'histoire évolutive des primates. (...) Les nouvelles découvertes sont particulièrement importantes pour aider à régler un différend de longue date entre les estimations de l'époque de divergence obtenues à partir des analyses de séquences d'ADN provenant de primates actuels, et celles suggérées par les archives fossiles de primates", explique le professeur Nancy Stevens, auteur principal de l'étude. "Les études de l'horloge des mutations dans l'ADN des primates ont indiqué que la scission entre les singes et les grands singes a eu lieu il y a entre 30 et 25 Ma. Ces fossiles du bassin de rift de Rukwa, dans le sud-ouest tanzanien, fournissent le premier véritable test de cette hypothèse selon laquelle ces groupes ont divergé très tôt, en révélant un nouveau regard sur cet écosystème terrestre de l'Oligocène supérieur", conclut la scientifique.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHAUFFE-EAU

Inventeur : Edwin Ruud-Date : 1889 - Lieu : États-Unis

Installé au États-Unis Ruud créa son premier chauffe-eau en 1889. Cascade est l'appellation de la norme C-191 qui dicte des exigences de performance énergétique et de qualité du chauffe-eau. Ainsi tous les manufacturiers peuvent produire des chauffe-eau de type Cascade. Les chauffe-eau Cascade 40 gal. et 60 gal. sont apparues en 1957 grâce à la compagnie Giant fondée en 1945.



RELOOKING EXTRÊME :
SPÉCIAL OBÉSITÉ

22h35



Sally, 45 ans, est une femme et une mère comblée. Mais depuis plusieurs années, elle souffre de son image. Après un accident qui a bouleversé sa vie, elle s'est totalement laissée aller et pèse aujourd'hui 136 kilos. Son reflet dans le miroir lui est d'autant plus insupportable qu'elle a été mince et active pendant la plus grande partie de sa vie. Pour l'aider à retrouver sa silhouette, Chris Powell va la suivre pendant un an. Il lui redonne goût au sport et lui prodigue des conseils pour reprendre de bonnes habitudes alimentaires.

ENVOYÉ SPÉCIAL



22h35



«Crimes d'ados» Ces crimes sont rares mais, plus que les autres, bouleversent. Comment expliquer en effet la mort d'Alexandre, abattu il y a tout juste un an par ceux qu'il considérait comme des frères ? Et que s'est-il passé dans la tête de cet adolescent corse qui a éliminé ses parents et ses petits frères une nuit d'août 2009 ? Leurs proches, leurs psychiatres et leurs avocats tentent de lever une part du mystère qui entoure ces meurtriers aux visages d'anges • «Les drives» Commander ses courses par Internet et venir les chercher quelques heures plus tard en magasin ou dans un entrepôt et cela sans déboursier un centime : le drive séduit désormais six millions de Français. Plongée dans les coulisses d'une guerre sans merci • 3e sujet

LA VÉRITÉ



23h05



Ecartelé entre sa femme, Laurence, sa maîtresse, Alice, et le mari de sa maîtresse, Paul, qui se trouve naturellement être son meilleur ami, Michel se laisse aller à un mensonge, puis à un autre, puis à un troisième, un quatrième, pour finalement découvrir que peut-être, les trois autres lui cachent eux aussi la vérité. Et sa vie devient peu à peu un enfer. Cette escalade irréversible dans le mensonge provoque tout d'abord des quiproquos, puis des tensions, et enfin des incompréhensions qui minent progressivement l'existence des deux couples...

FRINGE - LE RETOUR



20h35



Peter comprend que c'est la fausse Olivia qui est à ses côtés. S'apercevant qu'elle est démasquée, elle s'enfuit et informe Walter-ego de la situation. Celui-ci décide de la faire revenir au plus vite. Pendant ce temps, la vraie Olivia, emprisonnée, tente de convaincre Broyles de l'aider à regagner son univers. Il finit par accepter, persuadé que c'est la seule solution pour éviter la guerre entre les deux mondes.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES NOUS Ç NOUS
RETOURNENT LA TÉLÉ

22h30



Il y a quinze ans, la France découvrait les «Nous ç Nous», une bande d'humoristes composée de Jean Dujardin, Bruno Salomone, Eric Collado, Manu Joucla et Eric Massot. Parodies d'émissions à la mode, de films, de séries télé, de «boys bands» et de reportages constituaient leur fonds de commerce. Retour sur cette aventure.

CAVALE AUX PORTES DE
L'ENFER

20h45



En 1870, au Texas, un desperado irlandais et un chasseur de primes impitoyables s'associent à un jeune criminel, qui prétend savoir où se trouve le trésor de John Wilkes Booth, l'homme qui assassina Lincoln. Entre désir de gloire, de richesse et de justice, les trois fugitifs se battent pour leurs vies, tout en essayant de conserver un coup d'avance sur leurs poursuivants. Leur route croise celle de plusieurs personnalités du Far West...

HAWAII 5-0 - PA'ANI



20h50



Un homme est tué à bout portant au cours d'un jeu de simulation avec des armes factices auquel il participait avec ses collègues. Ces derniers sont donc tous des suspects potentiels. Pourtant, ils semblaient tous apprécier la victime. Sur les vidéos filmées au cours du jeu, Steve remarque un homme masqué qui pourrait bien être le tueur. Au cours de l'autopsie, Max constate que le défunt avait absorbé récemment un fort sédatif.

THE VOICE



22h35



Il ne reste désormais qu'un talent par coach. Ils sont donc quatre à s'affronter lors de cette grande finale. Accompagnés d'un orchestre pour leur performance en direct, ils devront donner le meilleur d'eux-mêmes sur quatre titres différents, afin de séduire les téléspectateurs. En effet, c'est le public seul qui désignera le gagnant. Le successeur de Stéphane Rizon, vainqueur de la première saison, enregistrera un album pour Universal Music. Florent Pagny est bien décidé à mener une fois

George Michael

la série noire continue

Les ennuis s'accroissent pour George Michael. Le chanteur britannique à la voix d'or vient d'être victime d'un accident de voiture alors qu'il circulait sur une autoroute au nord de Londres.

Emily VanCamp

un double rôle dans *Revenge*

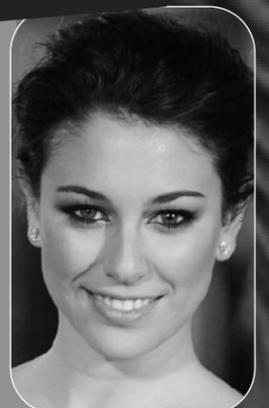


Le succès de *Revenge* repose en partie sur Emily VanCamp, 27 ans, qui campe le rôle phare. L'actrice canadienne a débuté très jeune, au début des années 2000.

Blanca Suarez

elle a reçu le Trophée Chopard

Blanca Suarez a reçu hier soir le Trophée Chopard de la révélation du cinéma. Des yeux émeraude, un sourire enjôleur... elle a tout pour plaire.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h54
Dohr	12h44
Asr	16h34
Maghreb	19h54
Icha	21h28

CONCOURS DE GASTRONOMIE

Samiha Benberim remporte le premier Prix



Me Samiha Benberim de l'école de Aïn Nadja a été élue vendredi à Alger, meilleure Chef-pâtissier, au concours de gastronomie dans lequel étaient présents pas moins de vingt participants, organisé conjointement par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie et le département d'Etat américain. La gagnante a présenté à l'assistance des douceurs traditionnelles orientales, prenant différentes formes florales, innovations et créations transmises par Saïda Benberim, mère.

Le second prix a été décerné à la pâtisserie "L'Elbiaroise" d'El Biar, comme son nom l'indique, représentée par Mounir Semmouk, pour la pièce montée qu'il confectionnée à base de pâte à sucre, véritable chef d'œuvre, avec pour thème "paysage du désert algérien", où l'on pouvait admirer un Targui assis par terre, sirotant son thé non loin de sa tente et son chameau.

Naïma Ouarezki, premier commis de cuisine à l'hôtel Sofitel qui a abrité l'évènement a obtenu le troisième prix du concours. Ratiba Abdellaoui a, reçu quant à elle, le quatrième prix, grâce à sa célèbre génoise, enrobée de mousse à la framboise, représentant un bébé endormi.

Le cinquième et dernier prix a été décerné à Amel Amaouine, qui participait à l'épreuve culinaire avec une magnifique pièce montée à base de moka et crème chocolatée.

Trois hôtels classés figuraient parmi les participants, à l'instar de l'hôtel Mercure, Sofitel, ou encore Ibis d'Alger, d'Oran et de Constantine, des amateurs et maîtres-pâtissiers venus des quatre coins du pays, Aïn-Defla, Cherchell, ou Annaba pour faire découvrir au public leurs dernières créations en matière de pâtisserie orientale ou occidentale.

Le concours culinaire tenait une particularité assez sympathique, celle de représenter les desserts par des personnages de dessins animés, comme *Bob l'éponge*, la voiture de course *Flash Mcquinn*, ou encore *Shawn The Sheep* le célèbre mouton, très suivis par les enfants.

Par ordre croissant, un voyage de trois semaines aux USA, avec formation en pâtisserie et une somme importante pour le shopping, une formation en pâtisserie aux Etats-Unis, une cuisine équipée, un pétrin d'une valeur de 45.000 DA et enfin un week-end pour deux avec petit-déjeuner inclus au Sofitel, étaient les prix décernés aux heureux gagnants.

IMMIGRATION EN FRANCE

Un projet de réforme avant l'été

Un projet de loi sur l'immigration sera présenté au Conseil des ministres "avant l'été", a-t-on appris vendredi auprès du Premier ministre français.

Le texte doit s'appuyer sur un rapport remis au Premier ministre par le député PS Matthias Fekl, qui préconise notamment de généraliser les titres de séjour de quatre ans pour faciliter la vie des étrangers et désengorger les préfetures.

Parmi les pistes étudiées par Matthias Fekl, "le projet de création d'un titre pluriannuel de séjour constituera, conformément à l'engagement du président de la République, une des dispositions de la future loi relative à l'immigration qui sera présentée en Conseil des ministres avant l'été".

Le rapport élaboré par le député Matthias Fekl, au terme d'une mission effectuée pour le compte du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, se veut, au moins pour partie, une base à la préparation d'un futur projet de loi visant à prolonger le débat au Parlement sur l'immigration économique dont le Sénat s'est déjà emparé et qui sera examiné à l'Assemblée le 29 mai.

Lors d'une première synthèse de son travail, Matthias Fekl avait déjà indiqué qu'il préconisait la mise en place de titres de séjour pluriannuels qui permettent aux migrants légaux venant s'installer en France (étudiants, salariés, mais aussi dans certains cas d'immigration familiale) de ne pas se soucier quelques mois seulement après leur arrivée de faire renouveler leurs papiers.

La délivrance d'un titre de séjour pluriannuel permettrait d'abaisser le nombre de passages nécessaires pour faire renouveler ses documents. Mais au-delà de cette réforme Matthias Fekl estime aussi nécessaire un meilleur accueil des étrangers en préfecture.

Le rapport Fekl était aussi attendu sur un autre volet concernant cette fois l'im-



migration irrégulière.

Si la proposition sur les titres pluriannuels peut représenter une réelle avancée en matière d'intégration, le quasi statu quo proposé concernant la loi Besson risque de laisser les associations de défense des étrangers sur leur faim.

En matière d'immigration la loi Besson, (du nom de l'ancien ministre de l'Intérieur, Eric Besson), du 16 juin 2011 est l'une des plus critiquées du mandat de Nicolas Sarkozy.

Sa principale innovation a consisté à retarder l'intervention du juge des libertés et de la détention (JLD) dans les procédures de rétention administrative précédant une expulsion.

Globalement, tout en préconisant une réforme de la loi Besson, Matthias Fekl a estimé "impossible, pour des raisons budgétaires", de réformer en profondeur cette loi. Il s'est contenté donc de prôner un retour à la situation antérieure à juin 2011.

NOUVELLE PROMOTION SUR LA CLÉ N'TERNET NEDJMA

Du 16 mai au 12 juin 2013

La clé N'ternet à seulement 1.000 DA

Toujours à l'écoute des attentes de ses clients et suite au fort intérêt suscité par sa clé Internet,

Nedjma lance une nouvelle fois une promotion sur la clé N'ternet en baissant son prix à 1.000 DA seulement, valable du 16 mai au 12 juin 2013 inclus.

Ainsi, durant la période promotionnelle le prix de la clé N'ternet, passe de 1.650 DA à seulement 1.000 DA, avec la possibilité de choisir entre l'une des deux formules proposées :

La Formule journalière exclusive de Nedjma vous permet de vous connecter à votre convenance et selon vos besoins, en achetant des forfaits internet journaliers pour seulement 100 DA. Si vous ne vous connectez pas, vous ne payez rien.

La formule mensuelle adaptée à un

usage fréquent et régulier, permet de profiter d'Internet tout au long du mois pour seulement 2.500 DA

Destinée aux particuliers et aux entreprises, cette promotion sur la clé

N'ternet vous offre une connexion de haute qualité à travers tout le territoire national grâce à la large couverture Edge continuellement optimisée de Nedjma.

Afin de vous assurer une plus grande praticité et une utilisation encore plus facilitée, les forfaits et les mensualités peuvent être payés par le rechargement électronique Storm, les cartes de recharge et au niveau des espaces Nedjma.

La clé N'ternet est disponible dans tous les espaces Nedjma, les city-shops, les espaces services Nedjma (ESN) et les points de vente agréés à travers tout le pays.



PLAGE SABLES D'OR À EL KALA

Deux adolescents meurent noyés

Deux adolescents sont morts par noyade et deux autres ont été sauvés in extremis, vendredi, sur la plage des Sables d'or d'El Kala (El Tarf), a-t-on appris, samedi auprès de la Protection civile.

Les victimes décédées, âgées de 13 et 16 ans, qui se baignaient par mer agitée en compagnie de deux de leurs camarades, ont été emportées par le courant, tandis que les deux autres ont été sauvés de justesse par les éléments de la Protection civile et de la Marine qui a mobilisé deux unités.

Les corps sans vie des deux victimes ont été acheminés vers la morgue de

l'hôpital d'El Kala pour les besoins de l'autopsie tandis qu'un des deux blessés, a dû être transféré au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Annaba dans un "état critique", selon la même source.

Il s'agit du deuxième cas de noyade en une semaine après le décès, il y a une dizaine de jours, d'un jeune garçon sur la plage Messida de la même ville d'El Kala, a-t-on encore indiqué, rappelant que les plages autorisées à la baignade seront dotées d'un dispositif de sécurité dès l'ouverture officielle de la saison estivale, le 1er juin prochain.